

Jean-Pierre Bat, Olivier Forcade  
et Sylvain Mary (dir.)

*Jacques Foccart :  
archives ouvertes (1958-1974)*

*La politique, l'Afrique et le monde*

Contenu de ce document :  
La politique du franc CFA (1959-1974) : le tournant de la décolonisation monétaire · Olivier Feiertag

« Les archives répondront un jour à vos questions », riposte Foccart pour ne pas en dire plus sur l'opération « Homo » du SDECE contre le Camerounais Félix Moumié en 1960. « Foccart est au parfum », s'écriait-on déjà, à tort et à travers, en pleine affaire Ben Barka en 1966, comme une invocation protectrice immanente mais invisible. Rarement un homme a-t-il suscité autant de fantasmes dans l'histoire contemporaine de la France. Le plus proche collaborateur du général de Gaulle à l'Élysée reste dans l'imaginaire collectif l'homme aux lèvres scellées. Malgré la publication au crépuscule de sa vie de deux tomes d'entretiens et de son *Journal de l'Élysée*, l'image sulfureuse du chef « barbouze » qui emporte dans sa tombe les secrets de la République a longtemps prévalu. C'était ignorer qu'un demi-kilomètre d'archives produites par Foccart et ses collaborateurs au sein de son secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, ancêtre de la cellule Afrique de l'Élysée, avait été collecté par les Archives nationales à partir de 1977.

Au terme de douze années de travail de classement, les Archives nationales ont publié en 2015 l'inventaire des archives du secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, dit « fonds Foccart ». Un programme de dépouillement a été mené par des équipes de chercheurs spécialisés dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République, celle des outre-mer et celle de l'Afrique contemporaine. L'exploitation de ces sources offre un nouvel éclairage sur le mythe Foccart, l'histoire de la création de la V<sup>e</sup> République, l'invention des DOM-TOM dans les Antilles, l'océan Indien et le Pacifique, et enfin l'histoire de la décolonisation de l'Afrique subsaharienne et de ce qu'il est convenu d'appeler la « Françafrique ».

Couverture : Premier sommet France-Afrique, dit réunion franco-africaine de l'Élysée, Paris, 13 novembre 1973. Accueil d'Omar Bongo, président gabonais, par Jacques Foccart (AG/5(F)/3285) © Archives nationales (France)

ISBN de ce document :  
979-10-231-3418-6



**ARCHIVES  
NATIONALES**



# JACQUES FOCCART : ARCHIVES OUVERTES

# Mondes Contemporains

collection dirigée par Éric Bussière et Olivier Forcade

## Dernières parutions

*Soldats de la loi. La gendarmerie au XX<sup>e</sup> siècle*

Jean-Noël Luc (dir.)

*John Foster Dulles. Secrétaire d'État, Cold Warrior et père de l'Europe*

François David

*L'Afrique indépendante dans le système international*

Émilie Robin-Hivert & Georges-Henri Soutou (dir.)

*Jacques Seydoux diplomate (1870-1929)*

Stanislas Jeannesson

*Louis Jacquinot, un indépendant en politique*

Julie Bour, Olivier Dard,

Lydiane Gueit-Montchal et Gilles Richard (dir.)

*Penser le système international (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle).*

*Autour de l'œuvre de Georges-Henri Soutou*

Éric Bussière, Isabelle Davion,

Olivier Forcade et Stanislas Jeannesson (dir.)

*L'Aéronautique militaire française outre-mer (1911-1939)*

Jean-Baptiste Manchon

*Les Guerres balkaniques 1912-1913*

Jean-Paul Bled et Jean-Pierre Deschodt (dir.)

*Sortir de la guerre*

Michèle Battesti et Jacques Frémeaux (dir.)

*La guerre des polices n'a pas eu lieu. Gendarmes et policiers, co-acteurs de la sécurité publique sous la Troisième République (1870-1914)*

Laurent López

*Émile Guillaumin, paysan-écrivain bourbonnais,*

*soldat de la Grande Guerre*

Nadine-Josette Chaline

*Génération politique. Les « années 68 » dans les jeunesses des partis politiques en France et en RFA*

Mathieu Dubois

*De Munich à Dantzig. Journal (30 août 1938-18 août 1939)*

Paul de Villelume; édition établie par Simon Catros

*Les Gendarmeries dans le monde, de la Révolution française à nos jours*

Jean-Noël Luc et Arnaud-Dominique Houte (dir.)

*Nicholas John Spykman, l'invention de la géopolitique américaine.*

*Un itinéraire intellectuel aux origines paradoxales de la théorie réaliste des relations internationales*

Olivier Zajec

*La Grande Guerre des assiettes*

Jean-Pierre Chaline (dir.)

Jean-Pierre Bat, Olivier Forcade & Sylvain Mary (dir.)

Jacques Foccart :  
archives ouvertes  
(1958-1974)

La politique, l'Afrique et le monde



Ouvrage publié avec le concours de l'université Paris-Sorbonne  
et de l'Agence universitaire de la francophonie (bureau d'Europe de l'Ouest)

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0560-5  
© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017  
© Sorbonne Université Presses, 2023

Mise en page 3d2s/Emmanuel Marc Dubois (Issigeac)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

**SUP**

Maison de la Recherche  
Université Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente  
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

QUATRIÈME PARTIE

**Affaires diplomatiques  
& diplomatie d'affaires**





## LA POLITIQUE DU FRANC CFA (1959-1974) : LE TOURNANT DE LA DÉCOLONISATION MONÉTAIRE

*Olivier Feiertag*

Le franc CFA est généralement considéré comme l'un des instruments le plus indiscutable de ce qu'on appelle très communément aujourd'hui la « Françafrique ». Il apparaît même, selon Jean-Pierre Bat, « comme le principal trait d'union entre l'âge colonial et postcolonial<sup>1</sup> ». La cause est entendue. La zone franc, ainsi comprise, est au cœur du « syndrome Foccart », associant de manière indissoluble le pouvoir monétaire et le pouvoir militaire de l'ancienne métropole : la zone franc et le « pré carré ». Sortir de la zone franc, comme le montre le précédent de la Guinée de Sékou Touré en 1960, c'est s'exposer aux coups tordus des « réseaux Foccart » visant à déstabiliser la très fragile souveraineté monétaire du nouvel État indépendant<sup>2</sup>.

Ce tableau est bien connu. Il fonde la quasi-totalité de la littérature sur la zone franc, à charge comme à décharge<sup>3</sup>. Il sous-tend également jusqu'à nos jours la résurgence périodique du débat sur la pérennité de la zone franc et sur son avenir. Il n'est bien entendu pas sans fondement. La zone franc, comme l'on sait, est une zone monétaire caractérisée, à son apogée au milieu des années 1950, par le lien robuste établi d'abord *de facto* puis *de jure* à partir de la loi du 26 décembre 1945, entre les différentes monnaies coloniales et le franc français dans pas moins de 24 « pays » à statut colonial ou semi-colonial<sup>4</sup>. C'est alors la plus vaste zone monétaire du monde après la zone sterling<sup>5</sup>. En Afrique, la zone franc se compose formellement depuis l'ordonnance du 4 avril 1959 de trois

1 Jean-Pierre Bat, *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2012, p. 534.

2 *Ibid.*, p. 535.

3 Par exemple à charge : David Stasavage postule la persistance du lien colonial à travers la zone franc au profit exclusif d'une caste étroite de hauts fonctionnaires africains (*The Political Economy of a Common Currency: the CFA franc zone since 1945*, Aldershot, Ashgate, 2003) ; à décharge : Patrick Guillaumont et Sylviane Guillaumont-Jeanneney, de la même manière, reconnaissent les continuités avec la période coloniale mais a tendance à en faire un vecteur de développement pour la période des années 1960 et 1970 (*Zone franc et développement africain*, Paris, Économica, 1984).

4 François Bloch-Lainé et alii, *La Zone franc*, Paris, PUF, 1956.

5 Jean de Sailly, *La Zone sterling*, Paris, Armand Colin, 1957.

sous-ensembles : l'Afrique de l'Ouest, où la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a le privilège d'émission du franc CFA (Communauté financière d'Afrique) ; l'Afrique centrale, où la Banque centrale des États de l'Afrique équatoriale et du Cameroun (BCEAEC) est chargée d'émettre les francs « de la coopération financière en Afrique centrale » ; Madagascar, où l'émission monétaire est confié à la Banque de Madagascar depuis 1925.

La zone franc est un système de changes fixes : le rapport de parité entre chaque monnaie coloniale et le franc français est politiquement déterminé. Toute révision de la parité ne peut résulter que d'une décision de nature gouvernementale, dans le cadre d'une dévaluation. Il ne fluctue donc pas au gré du marché. Cette fixité permet de faire bénéficier les monnaies coloniales d'une convertibilité illimitée en franc français et donc, au-delà, dans toutes les devises du monde pour lesquelles le franc français est lui-même convertible. Cette convertibilité de principe fonde la liberté totale des mouvements de capitaux, dans les deux sens, entre la zone franc et la France. En revanche, cette liberté de transfert ne s'applique pas entre les trois zones d'émission de la zone franc : pour transférer des francs CFA d'Afrique centrale en Afrique de l'Ouest, il est nécessaire de passer par Paris ! Quoi qu'il en soit, il se vérifie que la concomitance de la fixité des changes et de la liberté des mouvements de capitaux exclut la possibilité de mener une politique monétaire souveraine. C'est l'enseignement principal du fameux triangle d'incompatibilité modélisé au début des années 1960 par l'économiste canadien Robert Mundell et fréquemment utilisé depuis pour rendre compte du fonctionnement de la zone franc<sup>6</sup>.

288

Appliqué à la zone franc, le triangle d'incompatibilité projette donc une vive lumière sur le problème historique principal de la souveraineté monétaire des anciennes colonies africaines de la France. Le rapport de parité entre le franc français et le franc CFA, en effet, ne change plus après la dévaluation d'octobre 1948 (2 francs CFA pour un franc métropolitain)<sup>7</sup>. Il faut attendre la dévaluation du CFA de 1994 pour rompre cette fixité. De même, la libre circulation des capitaux avec l'ancienne métropole n'est jamais remise en question durant la période. L'immutabilité durable des deux côtés du triangle semble exclure toute forme de réelle souveraineté monétaire. Dans cette optique, rien n'exprimerait mieux la continuation par d'autres moyens du pacte colonial que la longévité de la zone franc. C'est bien la base du triangle d'incompatibilité qui pose le problème historique majeur de la zone franc et constitue à n'en pas

6 Tchétché N'Guessan, *Gouvernance et politique monétaire. À qui profitent les banques centrales de la zone franc ?*, Paris, L'Harmattan, 1996.

7 Hélène D'Almeida-Topor, « La création du franc CFA », dans *La France et l'outre-mer, un siècle de relations monétaires et financières*, Paris, CHEFF, 1998, p. 523-528.

douter le point d'application problématique du modèle<sup>8</sup> : quelles évolutions a connu la souveraineté monétaire des nouveaux États africains à l'intérieur de la zone franc ? Quelles raisons, demande plus précisément Guia Migani, « ont conduit les pays africains [...] à renoncer à l'un des plus importants symboles de la souveraineté nationale<sup>9</sup> ? » La question est peut-être plus complexe. Elle dépend bien entendu de l'évolution des rapports avec la France, mais elle renvoie aussi à l'évolution des rapports internationaux en Afrique même entre les États successeurs de l'empire français.

À ce problème, seules les archives primaires peuvent apporter des formes de réponses. Non pas qu'elles révéleraient de lourds secrets d'État, car il est bien rare en vérité que les secrets d'État laissent derrière eux des preuves écrites. Et les archives Foccart, jusqu'à plus ample informé, ne font pas exception à cette règle. Mais les archives, surtout quand elles sont croisées entre elles, autorisent, mieux que toute autre source, à identifier les évolutions et les ruptures ou à confirmer les continuités. Elles permettent, d'un terme commode, de tenter d'*historiciser* la zone franc. Approche devenue aujourd'hui classique, depuis au moins les travaux de Jean-François Bayart, dans le champ des études africanistes<sup>10</sup>. Approche décisive, surtout, pour contribuer au chantier en cours d'une réévaluation de l'histoire économique de l'Afrique<sup>11</sup> restituant mieux la réalité des différentes phases du développement des États africains, notamment avant la grande convergence forcée de la vague des plans d'ajustement structurels des années 1980<sup>12</sup>.

Quelle histoire de la zone franc tend donc ici à dessiner l'exploitation des archives Foccart, utilement croisées avec les archives de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO)<sup>13</sup> ? Entre 1959 et 1974, de la création du secrétariat général des Affaires africaines et malgaches et de la Communauté au départ de Jacques Foccart de l'Élysée, trois moments semblent pouvoir scander

- 8 Nous remercions pour leurs commentaires sur cet article tous les participants de la session « The Elusive Quest for economic Policy Coordination: A Reassessment of international monetary System », organisée par C. Schenk et A. R. Gosh à l'occasion du XVII<sup>e</sup> Congrès mondial d'Histoire économique, Kyoto, 1<sup>er</sup>-7 août 2015.
- 9 Guia Migani, « Du franc CFA au franc CFA. La Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, les États africains et la France (1955-1962) » dans O. Feiertag et M. Margairaz (dir.), *Les Banques centrales et l'État-nation*, Paris, Presses de Sciences po, 2016, p. 261.
- 10 Jean-François Bayart, *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, p. 19-61.
- 11 Morten Jerven, *Africa. Why economists get it wrong*, London, Zed Books, 2015.
- 12 Vincent Duchaussoy, « Transformations institutionnelles et développement économique dans la zone franc en Afrique de l'Ouest (1960-1990) », *International Journal of Francophone Studies*, 19/1, mars 2016, p. 49-64.
- 13 Que soient ici remerciés pour leur accueil et leur compétence les archivistes du département de l'Exécutif et du Législatif aux Archives nationales de France, tout particulièrement Jean-Pierre Bat, mais également les archivistes du service de la Documentation, de la Publication et des Archives de la BCEAO à Dakar, notamment son responsable, Souleymane Sidibé.

l'histoire de la zone franc, correspondant aussi à trois inflexions majeures de la politique française du franc CFA, mais renvoyant tout autant à trois dynamiques propres à l'histoire de la transition post-coloniale de l'Afrique : le début des années 1960 qui voit la proclamation des indépendances, est clairement marqué, du point de vue monétaire, par la continuation du régime colonial ; mais, à partir de 1968 et surtout du départ de Charles de Gaulle en 1969, s'enclenche un processus de décolonisation monétaire et de renégociation du partage du pouvoir monétaire. C'est le deuxième temps caractérisé par une africanisation relative mais indéniable des institutions de la zone franc. Cette évolution aboutit au milieu des années 1970 à reposer sur de nouveaux frais le problème de la souveraineté monétaire des États africains toujours réunis, pourtant, au sein de la zone franc.

#### LE FRANC CFA, CONTINUATION DE LA SITUATION COLONIALE

Dès octobre 1960, au lendemain immédiat de la vague des indépendances africaines, le secrétariat général de la Communauté, à la tête duquel Jacques Foccart vient d'être nommé, soulève dans une note au général de Gaulle le problème « de l'avenir de la zone franc » : la principale préoccupation est « de déterminer les points essentiels qu'il importe de sauvegarder pour que se poursuive une collaboration amicale avec les États africains et pour que soient préservés les intérêts présents et futurs de l'économie française<sup>14</sup>. » On ne saurait exprimer plus nettement le rôle dévolu au franc de la Communauté française d'Afrique (CFA) tout au long des années 1960. Hamani Diori, président du Niger, le formulait avec lucidité dans une lettre à son homologue sénégalais, Léopold Senghor, au tout début de 1962 : « Actuellement, l'appartenance à la zone franc reste le lien principal (et quelquefois le seul) qui subsiste entre la France et ses anciennes colonies et protectorats »<sup>15</sup>.

La fonction coloniale de la zone franc à la fin des années 1950 ne fait pas de doute. « En l'état actuel des choses, écrivaient en 1956 encore plusieurs hauts fonctionnaires du ministère des Finances regroupés derrière l'ancien directeur du Trésor, François Bloch-Lainé, la qualité de membre de la zone franc est, matériellement parlant, une faveur qui leur ait faite, et non un sacrifice qui leur ait imposé. Et politiquement, elle n'a rien de honteux<sup>16</sup> ». Dans le même ordre d'idée, Pierre Moussa, directeur des Affaires économiques et du Plan au ministère de la France d'Outre-mer de 1954 à 1959, insistait sur « l'unité

14 AN, AG/5(F)/2878, « Utilité d'une étude d'ensemble sur l'avenir de la zone franc », note du secrétaire général de la Communauté au président de la Communauté, 24 octobre 1960.

15 AN, AG/5(F)/2880, Lettre de Hamani Diori à Léopold Sedar Senghor du 22 janvier 1962.

16 François Bloch-Lainé et alii, *La Zone franc, op. cit.*, p. 36.

biologique de la zone franc », fusionnant de manière « organique » l'économie de la métropole aux pays d'outre-mer<sup>17</sup>.

Ce conservatisme colonial se manifeste clairement dans la gouvernance de la zone franc. Depuis le décret du 20 janvier 1955, pris dans le cadre des pleins pouvoirs économiques accordés au gouvernement Mendès France, deux instituts d'émission publics sont désormais chargés de la gestion monétaire respectivement en Afrique de l'Ouest et en Afrique équatoriale. Ils s'y substituent d'une part à la vieille Banque de l'Afrique occidentale, et d'autre part à la Caisse centrale de la France d'Outre-mer qui gérait, au nom de la France libre, l'émission monétaire en AEF depuis 1941<sup>18</sup>. Dans ce contexte, comme l'admet sans détour dans ses Mémoires Robert Julienne, le premier directeur général de l'Institut d'émission d'AOF-Togo, la politique monétaire de la zone franc « était essentiellement conçue et menée à Paris<sup>19</sup>. » De ce point de vue, l'avènement de la V<sup>e</sup> République et le passage de l'Union à la « Communauté » ne font pas fondamentalement évoluer le rapport colonial. Les deux instituts d'émission africains sont certes transformés en « banques centrales » en 1959. Mais, de l'aveu même de Robert Julienne, maintenu à son poste, ce changement de dénomination « ne modifiait pas les dispositions régissant les interventions de l'ancien Institut d'émission, donc les instruments de la politique monétaire, telle qu'elle avait été arrêtée en 1955<sup>20</sup>. » La préservation du lien monétaire entre la France et ses anciennes colonies africaines revêt donc toujours au début des années 1960 une importance cruciale. Cette importance est parfaitement démontrée, *a contrario*, par le *précédent* de la Guinée de Sékou Touré<sup>21</sup>. La rupture irréversible avec la France n'est pas tant la victoire du « non » au référendum du 28 septembre 1958 que le « coup de force » du 1<sup>er</sup> mars 1960, pour reprendre les termes de Robert Julienne, qui voit le gouvernement guinéen prendre le contrôle de l'agence de la BCEAO à Conakry pour en faire *ipso facto* le siège de la nouvelle Banque centrale de Guinée, s'appropriant du même coup les encaisses en francs CFA détenues dans ses caveaux<sup>22</sup>. Cet événement, à suivre toujours le témoignage de Robert Julienne, provoque la colère du général de Gaulle et vaut au directeur général de la BCEAO sa première entrevue avec

17 Pierre Moussa, *L'Économie de la zone franc*, Paris, PUF, 1960, p. 59.

18 Alix Le Masson, *La Caisse centrale, 1941-1991*, Paris, Caisse centrale de Coopération économique, 1991, p. 32-33.

19 Robert Julienne, *Vingt ans d'institutions monétaires ouest-africaines, 1955-1975, mémoires*, Paris, L'Harmattan, 1988, p. 89.

20 *Ibid.*, p. 152.

21 Guia Migani, « Sékou Touré et la contestation de l'ordre colonial en Afrique sub-saharienne, 1958-1963 », *Monde(s)*, 2012/2, p.257-273.

22 Robert Julienne, *Vingt ans d'institutions monétaires ouest-africaines, op. cit.*, p. 135.

Jacques Foccart à l'Élysée<sup>23</sup>. Celui-ci aurait cherché avant tout à temporiser et « à sauver tout ce qui p[ouvait] l'être ».

Quoi qu'il en soit, la sortie de la Guinée de la zone franc pose en pleine lumière la question de la souveraineté monétaire en contexte post-colonial. Cela est parfaitement démontré par les conditions de la difficile négociation des accords de coopération qui sont finalement signés le 12 mai 1962 à l'Hôtel Matignon par la France et sept États d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal). Le Togo est resté absent de l'accord, car son président, Sylvanus Olympio, a le projet de créer sa propre banque d'émission nationale. Il s'agit en réalité pour tous les autres pays d'Afrique de l'Ouest de transformer une union monétaire de fait en une union de droit. Mais c'est aussi l'occasion d'ouvrir un débat très riche sur l'avenir de la zone franc. Dès novembre 1959, Doudou Thiam, le ministre des Finances, de l'Économie et du Plan du Mali, pose sans détours le problème : la zone franc souffre du pouvoir discrétionnaire de la France en l'absence de toute concertation avec les États africains comme l'a montré la décision unilatérale de dévaluer le franc français et donc par ricochet le franc CFA en décembre 1958. « Cette dévaluation autoritaire du franc, décidée avec ou sans ménagement, ne peut pas ne pas perturber nos fragiles économies<sup>24</sup>. » Ainsi comprise, la dévaluation de 1958 met en lumière le rapport foncièrement colonial qui est au fondement de la zone franc. L'ampleur des transferts de capitaux vers l'ancienne métropole le confirme : « Une telle saignée est le signe non équivoque d'une économie restée de traite, malgré tous les artifices du langage<sup>25</sup>. » L'accès à l'indépendance politique doit par conséquent entraîner l'exercice de la souveraineté économique et donc monétaire. C'est la thèse défendue par le ministre ivoirien des Finances et du Plan, Raphaël Saller, ancien fonctionnaire colonial, directeur du Plan au ministère de la France d'Outre-mer de 1945 à 1948, devenu ministre du gouvernement sénégalais en mai 1957. Dans une note datée de la fin 1960, il préconise une réforme visant à accorder la souveraineté monétaire aux États successeurs de l'AOF : « Permettre à chaque État de déterminer sa propre situation monétaire » et lui « conférer une certaine faculté de distribution de crédit et donc de création de la monnaie »<sup>26</sup>.

Comme le ministère français des Finances lui-même l'admet en octobre 1960, cette évolution impliquerait une refonte radicale des statuts, de la gouvernance

23 *Ibid.*, p. 140.

24 Doudou Thiam, « Le Mali dans la zone franc », *Le Mali*, 3, novembre 1959, cité par BCEAO, *Histoire de l'union monétaire ouest-africaine*, Paris, Georges Israël, 2000, t. 2, *De 1958 à 1997*, p. 74.

25 *Ibid.*, p. 75.

26 Raphaël Saller, « Les idées de base d'une réforme des institutions monétaires ouest-africaines », cité dans *Histoire de l'union monétaire ouest-africaine, op. cit.*, p. 101.

et de l'organisation de la banque d'émission, « vestige du régime colonial<sup>27</sup> ». Robert Tézénas de Montcel, président du conseil d'administration de la BCEAO, l'expose clairement à Wilfrid Baumgartner, ministre français de l'Économie et des Finances, en août 1960 : « C'est le principe même du système monétaire qui est en cause. Cette construction n'est plus adaptée et comporte plus de risque que d'avantages. Il conviendrait d'en tirer les conséquences avant que les événements nous les imposent<sup>28</sup>. » Tels sont les enjeux de la « grande négociation<sup>29</sup> » qui s'ouvre à Paris en mars 1961 et aboutit, non sans tensions multiples, aux accords de Matignon, de mai 1962.

L'histoire des accords de coopération monétaire du 12 mai 1962 est bien connue dans ses grandes lignes<sup>30</sup>. Ils règlent la question des rapports entre la France et les États d'Afrique de l'Ouest (alors qu'en Afrique centrale, le système de fait continue à reposer sur la somme des accords bilatéraux existant entre la France et chacun des États de la zone). En Afrique de l'Ouest, les accords aboutissent aussi à la signature par les pays africains d'un second protocole créant entre eux l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). La conférence est convoquée fin février 1961, après plusieurs mois d'hésitations, à l'initiative de la France. Paris redoute que la rupture du lien monétaire n'accélère la « balkanisation » de l'Afrique de l'Ouest. Ce qui précipiterait l'éviction de la France de cette région du monde et la rendrait plus vulnérable à la pénétration des deux grandes puissances qui s'opposent dans la guerre froide. Dans ce contexte, nul doute que le secrétariat général des Affaires africaines, comme le montre bien Guia Migani, pousse au début de 1961 à prendre une initiative pour prendre de court les velléités séparatistes du Mali tenté de suivre l'exemple de la Guinée et de s'approprier purement et simplement les actifs de la BCEAO détenus par son agence de Bamako : « S'il était très rapidement décidé [...] de rapidement réunir une table ronde, chargée de jeter les bases d'un nouveau régime monétaire, il deviendrait politiquement plus difficile pour le Mali de procéder à une spoliation qui risquerait d'apparaître comme un affront direct fait aux autres États africains<sup>31</sup>. » Ces arguments sont repris par Baumgartner à l'occasion de la première rencontre franco-africaine organisée à Paris le 13 mars 1961 : « La France qui est engagée en Afrique n'a pas l'intention de se dégager. Il est vraisemblable que d'autres États viendront proposer aux pays africains de

27 Réunion du 25 octobre 1960 au ministère de l'Économie et des Finances à Paris, compte rendu de réunion, cité dans *Histoire de l'union monétaire ouest africain*, op. cit., p. 104-105.

28 Robert Julienne, *Vingt ans d'institutions monétaires ouest-africaines*, op. cit., p. 185.

29 *Ibid.*

30 *Histoire de l'union monétaire ouest-africaine*, op. cit., t. II, p. 136-176 ; Guia Migani, « Du franc CFA au franc CFA », art. cit., p. 267-276.

31 AN, AG/5(F)/2887, Note à l'intention du président de la Communauté, 16 février 1961, citée par Guia Migani, « Du franc CFA au franc CFA », art. cit., p. 266.

leur accorder une aide. On peut douter que les engagements qu'ils prendront seront aussi efficaces que ceux qui ont été tenus jusqu'ici par la France<sup>32</sup>. »

À cette date, la volonté politique du gouvernement français de maintenir la zone franc *ne varietur* ne fait donc pas de doute. Les revendications de souveraineté monétaire émanant des États africains se heurtent à une position de principe très explicitement résumée par Baumgartner lors de la deuxième conférence tenue à Paris du 10 au 13 juillet 1961 : « Ce qu'il est important de souligner, c'est qu'il existe une interdépendance entre la structure de la politique monétaire suivie en Afrique de l'Ouest et la garantie du Trésor français ». Le maintien du compte d'opérations qui assure en pratique la convertibilité illimitée du franc CFA implique que la France conserve le contrôle de l'ensemble du système. C'est aussi le sens de la note que rédige en février 1961 en réponse à un projet de réforme de la BCEAO, Jean Foyer, secrétaire d'État chargé des relations avec les États de la Communauté, par ailleurs juriste internationaliste reconnu : « Il est à prévoir qu'en pratique la France supportera l'essentiel des risques alors que les États auront acquis l'essentiel des pouvoirs.[...] Nous ne devons pas renoncer au principe qui est juste selon lequel la France ne peut supporter de responsabilité financière ni engager sa responsabilité morale que si elle conserve, pour l'essentiel, la direction effective de l'institut d'émission »<sup>33</sup>. L'intransigeance française sur les principes de base de la zone franc, notamment la libre transférabilité du franc CFA, est évidente tout au long des négociations. Une note de la BCEAO l'expose clairement en réponse à la volonté de certains États africains, comme le Togo ou le Niger, « d'individualiser » l'émission des francs CFA en apposant une marque de nationalité sur les billets, ou même encore d'établir un contrôle des changes aux frontières comme le fait le Mali à compter de la rupture de la fédération avec le Sénégal en août 1960. Toute atteinte à la libre transférabilité, prévient la BCEAO, constitue « une grave dérogation aux règles traditionnelles de la zone franc<sup>34</sup>. »

Cette visée ouvertement conservatrice s'appuie, en outre, sur une stratégie française qui constitue un autre héritage signalé de l'ère coloniale : *dividere ut regnare*. Robert Julienne en témoigne sans malice dans ses souvenirs des négociations de l'été 1961 : « Les ministres africains ne purent parvenir à

32 Réunion du 13 mars 1961 au ministère des Finances et des Affaires économiques, allocution de Wilfrid Baumgartner, cité dans *Histoire de l'union monétaire ouest-africaine, op. cit.*, p. 144.

33 Observations du secrétaire d'État chargé des relations avec les États de la Communauté sur la note de la BCEA, « Idées de base d'une réforme des institutions monétaires ouest africaines », février 1961 cité dans *Histoire de l'union monétaire ouest-africaine, op. cit.*, p. 123 et 127.

34 Archives historiques de la BCEAO (ABCEAO), Z61033-2, *Memorandum sur la réforme des institutions monétaires de l'Afrique de l'ouest*, 17 octobre 1961.



une position commune, même sur certains principes fondamentaux<sup>35</sup>. » Le Sénégal et le Niger militent pour une orientation foncièrement nationale de leur politique monétaire, mais dans le cadre maintenu de la zone franc. Le Mali et la Haute-Volta se déclarent favorables à une africanisation maximale des institutions monétaires communes. Seule la Côte d'Ivoire, première économie de la zone, fortement exportatrice y compris avec le reste du monde, apparaît favorable au maintien du *statu quo*. Le cas particulier du Mali<sup>36</sup>, qui revendique avec constance un statut lui garantissant à la fois une pleine souveraineté monétaire et le bénéfice sans limites du compte d'opération, achève de rendre impossible tout front commun des États africains.

Dans ces conditions, la France, par la voix de son ministre des Finances, maintient jusqu'au bout ses exigences : droit de veto de fait combinant à la fois un mécanisme de majorité qualifiée et un niveau d'alerte du solde du compte d'opérations ; nomination du directeur général qui reste Robert Julienne jusqu'en 1975. La transition de l'ancienne banque centrale à la nouvelle, de l'aveu même de son directeur général, s'opère sans véritable solution de continuité : le personnel, les cadres et les directeurs d'agence sont licenciés et aussitôt réengagés. « Les agréments gouvernementaux, note Julienne, en furent facilités<sup>37</sup>. » Seul le président change avec l'élection unanime du ministre des Finances du Dahomey, Bertin Borna qui siège déjà au conseil de la BCEAO depuis l'origine. Incontestablement, les continuités l'emportent encore à cette date sur les ruptures. La zone franc, dans la première moitié des années 1960, apparaît largement comme la continuation par d'autres moyens de « la situation coloniale » si exactement saisie par Georges Balandier au début des années 1950<sup>38</sup>. Hamani Diori, premier président de la République du Niger, ne dit pas autre chose en conclusion de la conférence de l'union africaine et malgache réunie à Bangui le 27 mars 1962 à l'issue du processus de négociation franco-africain pour l'Afrique de l'Ouest : « La zone franc [...] aboutit à maintenir les pays africains dans une dépendance économique à caractère unilatéral et par là même incompatible avec la notion de souveraineté nationale<sup>39</sup>. » Mais la note du président nigérien évoque aussi en guise de conclusion l'évolution inévitable de la zone franc dans le monde en changement accéléré des années 1960 : la fin

35 Robert Julienne, *Vingt ans d'institutions monétaires ouest-africaines*, op. cit., p. 193.

36 Guïa Migani, « L'indépendance par la monnaie : la France, le Mali et la zone franc, 1960-1963 », *Relations internationales*, 133, printemps 2008, p. 21-39.

37 Robert Julienne, *Vingt ans d'institutions monétaires ouest-africaines*, op. cit., p. 262.

38 Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, 1951, p. 44-79.

39 AN, AG/5(F)/2880, « L'évolution des relations économiques et financières des pays de la zone franc », note signée Hamani Diori, 16 mars 1962, distribuée à la conférence de Bangui et citée par le courrier de Roger Barberot, ambassadeur de France en Centrafrique, à Georges Gorse, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, 23 mars 1962.

de la guerre d'Algérie d'une part, la montée en puissance de la CEE de l'autre, vont, à brève échéance, bouleverser l'économie du continent africain et, partant, le fonctionnement de la zone franc.

#### LE TOURNANT MONDIAL DE LA DÉCOLONISATION MONÉTAIRE (1968-1972)

296 Au milieu des années 1960, la zone franc connaît une sorte d'âge d'or. C'est du moins l'image que renvoie ce véritable *panoptikon* que constitue alors le secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, au carrefour des multiples canaux d'information qui vont et proviennent de l'Afrique subsaharienne. Ces informations sont d'abord quantitatives : en 1962, 79 % des exportations des pays de la zone franc se dirigent vers la France tandis que 69 % de leurs importations en proviennent. La zone franc reste dans les années 1960, pour reprendre les termes d'une note du secrétariat général, « un régime de préférence réciproque » et un cadre pour « harmoniser dans une certaine mesure la politique commerciale suivie à l'égard des tiers »<sup>40</sup>.

À l'abri de ce dispositif qu'on peut à bon droit qualifier de protectionniste, la croissance des échanges commerciaux est un fait parfaitement souligné au sein du secrétariat général : le bilan, analyse une note de 1965, est « satisfaisant à maint égards » : les achats français dans la zone franc progressent de 29 % entre 1960 et 1964, assurant de forts excédents commerciaux aux États africains. Mais la croissance des exportations françaises vers le reste de la zone franc est tout aussi notable. En 1965, la zone franc absorbe, par exemple, toujours 38 % des cotonnades françaises, alors même, semble regretter la note, que « depuis la convention de Yaoundé, il devient difficile de limiter les importations en provenance d'autres pays de la CEE<sup>41</sup>. » Il est donc bien établi que l'indépendance n'a pas mis fin d'un coup à tout un ensemble de pratiques au sein de la zone franc qui ressortissent davantage du modèle de l'exclusif colonial que du principe de la porte ouverte qui triomphe au GATT au même moment et dans le reste du monde. « Les États africains et malgache ont accepté, rappelle la note, de réserver des débouchés aux exportations françaises, notamment à certains produits sensibles tels que cotonnades, voitures, conditionneurs d'air, produits laitiers. » Ces arrangements prennent la forme « d'engagements portant sur un minimum de produits français (système des *planchers*) ou par une auto-limitation des importations étrangères (système des *plafonds*)<sup>42</sup>. » On ne saurait être plus clair !

40 AN, AG/5(F)/2869, « Les relations avec le Mali », note, s.d., dossier Jean-Pierre Hadengue.

41 *Ibid.*

42 *Ibid.*

Pour autant, la politique du franc CFA n'exclut pas toute approche bilatérale<sup>43</sup>. C'est ainsi que les rapports avec les États d'Afrique centrale restent définis jusqu'en 1972 sur la base d'accords bilatéraux. En Afrique de l'Ouest, les cas du Mali ou du Togo montrent bien la préférence de Paris pour les rapports bilatéraux. Au lendemain de la signature des accords de 1962, auxquels le Togo n'a pas souhaité être partie prenante, Georges Gorse, directeur des Affaires économiques et financières du ministère de la Coopération, expose sans fard au cabinet du ministre des Finances comment la France pourrait exploiter au mieux de ses intérêts la situation : « Vous estimerez sans doute comme moi que paraît ainsi s'offrir une intéressante possibilité d'engager avec cet État une négociation visant à organiser contractuellement en divers domaines et notamment en matière économique et financière la coopération entre la France et le Togo<sup>44</sup>. »

Comme l'explique André de Lattre, sous-gouverneur de la Banque de France, dans son cours de 1966 à l'École libre des sciences politiques : « La zone franc d'aujourd'hui est un club [...]. Pour de nombreux pays de la zone, il est difficile de dire avec certitude s'ils en font ou n'en font pas partie. En agissant ainsi, en évitant des situations trop tranchées, on facilite le rétablissement des liens antérieurs sans imposer au pays qui a tenté son expérience une perte excessive de prestige<sup>45</sup>. » Le paternalisme, on le voit, constitue une autre composante de cet habitus colonial que la zone franc, dans un premier temps, sans conteste perpétue. Moyennant quoi, note André de Lattre en 1965-1966, « la population française de la Côte d'Ivoire est aujourd'hui plus nombreuse que du temps de la colonisation<sup>46</sup>. »

Ainsi comprise, la zone franc apparaît bien à son apogée au milieu des années 1960. Le franc CFA a le statut d'une monnaie forte au *pro rata* du franc français et la croissance économique des pays africains est largement dopée par les transferts – investissements directs et aide – en provenance de l'ancienne métropole. Mais cette dynamique a un prix : l'abandon de toute souveraineté monétaire nationale. Cette réalité est parfaitement résumée par la déclaration faite par le ministre des Finances de Madagascar, en mars 1965, à l'issue de la première réunion des ministres des Finances de l'OCAM (Organisation commune africaine et malgache), convoquée à Paris par Valéry Giscard

43 Laure Quennouëlle-Corre, « Les relations financières entre l'Afrique et la France (1960-2010) : entre bilatéralisme et multilatéralisme », dans Émilie Robin-Hivert et Georges-Henri Soutou (dir.), *L'Afrique indépendante dans le système international*, Paris, PUPS, 2011.

44 AN, AG/5(F)/2878, Lettre de Georges Gorse au cabinet du ministère des Finances, 29 mai 1962.

45 André de Lattre, *Politique économique de la France depuis 1945*, Paris, Sirey, 1966, p. 405 sq.

46 *Ibid.*, p. 404.

d'Estaing, ministre des Finances français. Jacques Rabemananjara, l'une des principales figures de l'indépendantisme de la Grande Île, l'un des fondateurs du Mouvement démocratique de la rénovation malgache et un intellectuel de premier plan, exprime le mieux l'ambivalence de l'appartenance à la zone franc à cette date : « Les ministres des Finances ont été impressionnés par la solidité du franc ; ils sont fiers que leur pays appartienne à une zone monétaire puissante, jouant un rôle mondial [...]. Ils ont exprimé avec vigueur l'intention de leurs gouvernements de demeurer dans l'Union ainsi que d'éviter que le Mali ne sème le désordre dans celle-ci<sup>47</sup>. » La cohésion de la zone franc dans les années 1960 repose donc clairement sur un compromis : la délégation de la souveraineté monétaire a pour contrepartie le pouvoir d'achat garanti du franc CFA sur le marché mondial et, au-delà, son statut d'instrument privilégié des échanges dans un monde en voie de *mondialisation*, pour reprendre le néologisme forgé par le journaliste du *Monde* Paul Fabra dès cette époque<sup>48</sup>. Le triangle d'incompatibilité de Mundell est donc parfaitement vérifié pour cette période. Cet équilibre se heurte pourtant, à partir de 1968, aux premiers signes de fléchissement de la croissance de l'économie mondiale ; elle est confrontée surtout aux premiers craquements du système monétaire international mis en place par les accords de Bretton Woods en 1944 et dont la zone franc apparaissait, d'une certaine manière, comme un sous-ensemble.

Le secrétariat général des Affaires africaines et malgache enregistre très tôt le changement du climat de l'économie mondiale et analyse précocement l'impact de la mutation en cours sur l'avenir de la zone franc. Les premières remises en question datent de 1968. Elles sont alors formulées par le président du Niger, Hamani Diori, à la stature internationale reconnue et qui s'est de fait imposé à cette date comme le porte-parole des États africains vis-à-vis de l'ancienne métropole<sup>49</sup>. La dévaluation du franc français, décidée le 8 août 1969 « à froid » et sans concertation aucune avec les États africains, constitue, pour Robert Julienne, le premier véritable coup de canif dans le contrat de la zone franc : « Les gouvernements de l'Union monétaire ont vivement ressenti de ne pas en avoir été informés préalablement<sup>50</sup>. » Plus fondamentalement, la dévaluation de 1969, explique Robert Julienne, fragilise la cohésion de la zone monétaire, car son impact n'est pas le même pour tous les États-membres. Il varie fortement en fonction de leurs taux d'ouverture, mais aussi de la structure de leur balance

47 AN, AG/5(F)/2869, Note de Jean-Pierre Hadengue au président de la République, 5 mars 1965.

48 Paul Fabra, « Vers la mondialisation des échanges », *Le Monde*, 29-30 avril 1964.

49 André Salifou, *Biographie politique de Diori Hamani, Premier président de la République du Niger*, Paris, Karthala, 2010.

50 AN, AG/5(F)/2888, « Les problèmes actuels de la BCEAO », note de Robert Julienne, 20 janvier 1971.

commerciale ou encore de l'importance de leur endettement en devises. De ce point de vue, la Côte d'Ivoire apparaît le plus ébranlée du fait du poids de ses importations et du niveau élevé de sa dette extérieure. Elle est pourtant, rappelle Félix Houphouët-Boigny à Robert Julienne, le plus solide partisan de la zone franc depuis l'indépendance, mais cet engagement est de plus en plus mal compris « par l'opinion publique actuellement en fermentation<sup>51</sup>. »

Il ne fait donc pas de doute que la remise en cause de la zone franc trouve son origine dans l'éclatement du système monétaire international de Bretton Woods. L'annonce par le président Nixon, le 15 août 1971, de la suspension de la convertibilité métallique du dollar et sa dévaluation de fait préoccupe au plus haut point les États africains. La réunion des ministres des Finances de la zone franc convoquée à Paris le 23 septembre 1971 en témoigne. Valéry Giscard d'Estaing réaffirme l'attachement de la France au change fixe : « Il est évident que les techniques complexes du flottement [...] ne présentent que des inconvénients, s'ajoutant aux aléas du commerce international, pour les pays en voie de développement, dont les ressources, et partant la croissance, sont assurées pour l'essentiel par leur participation aux échanges mondiaux<sup>52</sup>. » Baba Diarra, ministre des Finances du Mali – qui vient de réintégrer la zone franc en 1968 –, exprime le souhait « qu'une stratégie commune soit mise au point de façon à mettre la zone franc à l'abri des fluctuations monétaires<sup>53</sup>. »

Mais les accords finalement signés le 18 décembre 1971 à la Smithsonian Institution à Washington entérinent la dévaluation du dollar et la réévaluation des monnaies européennes. Ces mesures entraînent *ipso facto* une réévaluation du franc CFA, confirmant les « inquiétudes » des États-membres de la zone franc<sup>54</sup>. La dévaluation du dollar peut en effet gêner les exportations africaines vers les États-Unis (café et cacao ivoirien ou camerounais) et favoriser les exportations des pays de l'Amérique latine alignés sur le dollar US. En Afrique même, la dévaluation du dollar va doper la concurrence à l'exportation des économies de la zone dollar ou même sterling<sup>55</sup>. Comme l'a montré Vincent Duchaussoy à partir des sources du ministère des Finances français, le passage à un régime de changes flottants et de liberté des mouvements de capitaux pose donc sur des bases nouvelles le problème de l'exercice de la souveraineté monétaire et donc la question, sinon de la pérennité du franc CFA, du moins

51 AN, AG/5(F)/2888, Lettre de Robert Julienne à Jacques Foccart, 9 décembre 1969.

52 AN, AG/5(F)/2880, Compte rendu analytique de la réunion des ministres de la zone franc du 23 septembre 1971 par Georges Bassère.

53 *Ibid.*, p. 5.

54 AN, AG/5(F)/2880, « Inquiétudes de certains dirigeants des États-membres de la zone franc à la veille des négociations monétaires », note du 11 décembre 1971.

55 AN, AG/5(F)/2880, Télégramme de l'ambassade de France à Washington du 10 décembre 1971.

d'une réforme profonde des structures et du fonctionnement de la zone franc<sup>56</sup>. Mais il faut souligner que cette volonté de réforme n'est pas uniquement le fait des États africains. Elle est largement exprimée au plus haut niveau de l'État. En témoigne cette annotation manuscrite de Georges Pompidou lui-même sur une note du secrétariat général des Affaires africaines, mentionnant la volonté des États africains d'être consultés sur la position de la France vis-à-vis des évolutions du système monétaire international : « Vu. Il faudrait, à cette occasion, repenser ou plutôt penser le problème du CFA. Ce peut être une bonne occasion de régler la question<sup>57</sup>. »

300

Le débat sur la réforme de la zone franc est véritablement ouvert par la signature le 8 février 1971 à Abidjan par les chefs d'État de cinq pays d'Afrique de l'Ouest<sup>58</sup> d'un mémorandum, destiné à être présenté au président Pompidou, « relatif à l'évolution souhaitable des objectifs, des structures et des mécanismes de la zone franc<sup>59</sup>. » Le mémorandum aurait dû être remis à Pompidou par Houphouët-Boigny à l'occasion de la visite officielle du président français à Abidjan en février 1971. Cela ne s'est pas fait, note le secrétariat général, « pour des raisons non encore éclaircies<sup>60</sup> ». Le mémorandum n'est donc finalement communiqué à Georges Pompidou, par l'intermédiaire de l'ambassade de France à Niamey, qu'un an plus tard, le 19 janvier 1972, à la veille de la visite officielle que le président de la République française accomplit au Niger et au Tchad du 24 au 28 janvier 1972. Il est probable que la réforme en cours de la BEAC, au même moment, ait contribué à susciter, « par un processus de surenchères successives<sup>61</sup> », le projet de réformer également la BCEAO.

Le mémorandum Diiori constitue une critique radicale de la zone franc. Il appelle aussi de ses vœux une réforme d'ensemble des liens monétaires entre la France et ses anciennes colonies. Le ministre des Finances sénégalais, Babacar Ba, confie d'ailleurs à l'ambassadeur français à Dakar que le contenu du mémorandum « ne correspondait pas entièrement aux vues des gouvernements sénégalais et ivoirien ». Plus précisément, « M. Hamani Diiori aurait dans ce document outrepassé les termes de l'accord intervenu à ce sujet entre les

56 Vincent Duchaussoy, « Transformations institutionnelles et développement économique... », art. cit.

57 AN, AG/5(F)/2880, Annotation manuscrite de Georges Pompidou sur la note du 11 décembre 1971.

58 Les signataires sont : El Hadj Diiori Hamani, président de la République du Niger, Félix Houphouët-Boigny, président de la Côte d'Ivoire, Étienne Eyadema, président de la République togolaise, Sangoulé Laminaza, président de la Haute-Volta et Hubert Maga, président du Dahomey.

59 AN, AG/5(F)/2880, Mémorandum présenté à Monsieur le président de la République française, version primitive du 8 février 1971.

60 AN, AG/5(F)/2888, « La banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest », s.d. (début 1972).

61 AN, AG/5(F)/2880, « Évolution de la zone franc », note du 26 octobre 1973.

principaux chefs d'État concernés ». Aux yeux du gouvernement sénégalais, il ne fait pas de doute que la position très en flèche du président nigérien soit due « à l'influence des experts canadiens du président Diiori » ainsi qu'à « une intervention de M. Samir Amin de l'Institut africain de développement économique et de Planification (IDEP) » établi à Dakar. L'influence de l'économiste français, qui publie *L'Afrique de l'Ouest bloquée* en 1971, sur le mémorandum Diiori est indéniable. Les critiques se concentrent sur la banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest. Elles dénoncent les blocages de son « africanisation » et soulèvent au premier chef la question du transfert de son siège sur le continent africain. Elles visent aussi à promouvoir une politique monétaire mise au service du développement et alternative à la stricte orthodoxie monétariste<sup>62</sup>. Ces revendications se diffusent selon une dynamique proprement transnationale et sont très vite reprises dans plusieurs pays membres de la zone franc. Au début de 1971, Robert Julienne signale à Jacques Foccart que les « jeunes » militants, à l'occasion du 5<sup>e</sup> congrès du PDCI-RDA réuni à Abidjan font de l'africanisation de la BCEAO et de la réforme de sa politique de crédit leur principal cheval de bataille

Le mémorandum souligne en effet avec force le « vide juridique » qui caractérise la BCEAO depuis qu'a expiré le délai de cinq ans prévu par les accords de 1961 pour redéfinir l'organisation et les fonctions de la banque centrale. « Les accords de coopération datent de 1961 – depuis, l'Afrique, la France et le monde ont changé ». Il est temps, est-il proposé en manière de conclusion, de redéfinir « une zone franc rénovée offrant à chacun de ses membres les conditions d'une croissance accélérée »<sup>63</sup>. Sur l'exemplaire du mémorandum conservé dans les papiers Foccart, Pierre Messmer, devenu Premier ministre, indique à la main : « Au-delà des structures de la zone franc, c'est le problème des rapports politiques entre la France et les six États de l'Afrique de l'Ouest restés dans la zone franc que pose le président Hamani Diiori. Seul le président de la République peut répondre à une offre qui comporte des avantages, mais, aussi, de sérieux dangers<sup>64</sup>. » De ce point de vue s'amorce en effet, non sans débat, un processus inédit de décolonisation monétaire de l'Afrique.

62 AN, AG/5(F)/2888, « La banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest », s.d. [début 1972].

63 AN, AG/5(F)/2880, Complément au Mémorandum transmis par Hamani Diiori à Georges Pompidou le 4 juillet 1973.

64 AN, AG/5(F)/2880, Annotation manuscrite de Pierre Messmer du 28 juillet 1973 sur le « Complément au Mémorandum » transmis par Hamani Diiori à Georges Pompidou le 4 juillet 1973.

L'AFRICANISATION DE LA ZONE FRANC (1973-1974) :  
DÉCOLONISATION OU RECOLONISATION ?

302

Le début des années 1970 marque une césure importante dans l'histoire de la zone franc et donc dans l'histoire des relations entre la France et ses anciennes colonies. C'est le sens des deux nouveaux accords de « coopération monétaire » conclu en 1972 et 1973 : l'accord du 22 novembre 1972 signé à Brazzaville institue l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) et modifie les statuts de la banque d'émission qui devient la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) ; l'accord du 14 novembre 1973 signé à Dakar réforme les statuts de la BCEAO et modifie le système de gouvernance de l'UMOA. L'histoire de la genèse de ces deux accords est connue dans ses grandes lignes<sup>65</sup> : « africanisation » des deux banques centrales au niveau du recrutement de son personnel, notamment dirigeant, et par transfert de leur siège sur le continent africain ; « politisation » accrue des structures de gouvernance des deux zones monétaires qui forment la zone franc, en renforçant le rôle des représentants gouvernementaux dans les instances de décision (la conférence des chefs d'État et le conseil des ministres de l'Union) ; infléchissement marqué de la politique monétaire des banques centrales mises au service du développement économique, soit directement par le financement, par des crédits à moyen et même long terme, des investissements productifs, soit indirectement avec la création en 1973 de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) au capital de laquelle participe notablement la BCEAO.

Les réformes souhaitées correspondent en fait à un projet de décolonisation monétaire, y compris sur le plan de la culture monétaire. Il ne s'agit pas seulement, souligne une note du secrétariat général, de mettre fin à « l'intervention trop visible, et en nombre, de représentants français dans la gestion des instituts d'émission ». L'objectif est aussi de remettre en question « un régime d'émission monétaire répondant à des règles de strict orthodoxie », caractérisé par « l'absence de tout financement monétaire du développement »<sup>66</sup>. Le mémorandum Diiori prône, au contraire, le modèle alternatif d'une banque centrale au service du développement économique<sup>67</sup> : « Faire de la BCEAO une véritable banque centrale africaine capable d'appuyer et de promouvoir le développement des pays membres de l'Union grâce à l'assouplissement des règles d'octroi du

65 Christine Goufan, *Évolution de la BEAC (1972-1994)*, mémoire de maîtrise de l'université Panthéon-Sorbonne, dir. Hélène d'Almeida Topor, 2000 ; *Histoire de l'Union monétaire ouest-africaine, op. cit.*, p. 313 sq.

66 AN, AG/5(F)/2880, « La zone franc », note du 16 octobre 1972.

67 V. V. Bhatt, « Some Aspects of Financial Policies and Central Banking in Developing Countries », *World Development*, 10-12, 1974/2, p. 59-67.



crédit, principalement aux États et collectivités publiques<sup>68</sup>. » Dans l'esprit du mémorandum, l'exercice de la souveraineté monétaire se confond avec l'adoption du modèle de la banque centrale comme prêteur en *premier* ressort au sein d'une « économie d'endettement », comme on dit dans les années 1970, où le bouclage du système financier repose en dernière analyse sur la planche à billets<sup>69</sup>. Une parfaite illustration de cette évolution est, par exemple, fournie par l'histoire de la Banque du Maroc dans les années 1960 et 1970, à la suite de sa sortie de la zone franc en 1959<sup>70</sup>. Cette rupture avec l'orthodoxie monétaire apparaît comme la vraie décolonisation. C'est en tout cas bien le sens que lui attribue le mémorandum Diori : « Les questions monétaires occuperont la place qui doit leur revenir en tant que moyens de la croissance, mais perdront leur prédominance qui, jusqu'à ce jour, a fait de la monnaie une fin en soi<sup>71</sup>. » Le monétarisme de la banque centrale, à suivre le mémorandum, serait même à l'origine de la décision de la Mauritanie et de Madagascar de quitter en 1973 la zone franc du fait « du caractère purement monétaire de cette zone et des effets dépressifs qu'il a entraînés<sup>72</sup>. »

Face à une remise en question aussi radicale, comment la France réagit-elle ? Selon le secrétariat général, « deux positions françaises paraissent possibles : la première consiste à mener un combat de retardement [...]. Cela conduira à une dégradation progressive amenant à un terme la disparition de la zone franc ; la seconde serait d'étudier un système nouveau qui préserverait ce qui constitue l'essentiel de la zone franc, mais qui donnerait satisfaction aux aspirations africaines et malgaches. [...] Mais avant tout, il faut savoir si le Gouvernement attache une importance à l'existence d'une zone franc<sup>73</sup>. » Admirable synthèse du débat qui se développe en 1972-1973 et qui laisse entrevoir la position originale finalement défendue par la petite équipe de Jacques Foccart dans le dossier du franc CFA.

La position la plus conservatrice est sans nul doute endossée par la direction du Trésor au ministère de l'Économie et des Finances. Pour Jacques Calvet, à la tête de la sous-direction aux relations financières avec l'outre-mer et les pays étrangers, « les suggestions de M. Hamani Diori paraissent à la fois inutiles et

68 AN, AG 5(F)/2880, « Complément au Mémorandum transmis par le président Diori Hamani au président Pompidou », 4 juillet 1973.

69 Olivier Feiertag, « Greffe économétrique et genèse de l'école de la Banque de France (1969-1985) », dans Olivier Feiertag (dir.), *Mesurer la monnaie, banques centrales et construction de l'autorité monétaire (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Albin Michel, 2005, p. 235-242.

70 Olivier Feiertag, *Bank Al-Maghrib, l'émergence d'une banque centrale du xx<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris/Rabat, Le Cherche Midi, 2016, p. 102-131.

71 AN, AG/5(F)/2880, « Complément au Mémorandum transmis par le président Diori Hamani au président Pompidou », 4 juillet 1973.

72 *Ibid.*

73 AN, AG/5(F)/2880, « La zone franc », note du 16 octobre 1972.

dangereuses » : il est absurde de confier au comité des ministres des Finances de la zone franc la tâche de déterminer « le volume et les modalités de l'aide française. Car il convient évidemment de laisser en cette matière au Gouvernement français une entière liberté de décision ». Quant au projet d'une « banque occidentale africaine d'industrialisation », il est anti-économique : « Il est très vraisemblable qu'une telle banque sera amenée à procéder à des opérations économiquement contestables, les projets valables en Afrique francophone disposant déjà de toutes les formes de financement à long terme nécessaires »<sup>74</sup>. En outre, il est prévisible que les investissements massifs qui seraient financés par la nouvelle banque se traduiraient par une forte croissance des importations de biens et services, conduisant le compte d'opérations à devenir débiteur en permanence, ce qui « condamnerait rapidement les mécanismes de la zone franc<sup>75</sup>. » Le projet est d'autant moins pertinent que la politique du crédit de la BCEAO, commente pour sa part Jacques de Larosière, chef du service des Affaires internationales à la direction du Trésor, « a été libérale, comme le montre le rôle joué par la banque centrale en faveur du développement et de l'habitat par une vigoureuse politique de moyen terme réescomptable », dont l'encours bondit de 8,8 milliards en 1968 à 26,5 milliards au 31 décembre 1971<sup>76</sup>.

La BCEAO, par la voix de son directeur général, Robert Julienne, adopte une ligne de défense un peu différente de celle du Trésor. Elle tente de démontrer que le projet d'impliquer davantage la banque centrale dans le financement du développement économique remet en question la nature même de la relation franco-africaine : « La France et le compte d'opérations risquent bien d'être dépassés par l'évolution envisagée » ; une crainte que Foccart commente en marge d'un jugement lapidaire : « Bien conservateur<sup>77</sup> ! » Dès janvier 1971, Robert Julienne alerte pourtant le secrétariat sur les tensions qui traversent la BCEAO et militent pour une réforme en profondeur : « L'africanisation des cadres, demandée à tous les niveaux, constitue un problème d'une brûlante actualité. » L'inauguration du centre de formation de la BCEAO est un progrès, « mais il reste beaucoup à faire ». Quant à la question du transfert du siège sur le continent africain, il paraît « peu susceptible de faire l'unanimité des divers États concernés »<sup>78</sup>. Surtout, l'hétérogénéité croissante des niveaux de développement

74 AN, AG/5(F)/2888, Note de la sous-direction des Relations financières avec l'outre-mer et les pays étrangers, signée Jacques Calvet, 15 juin 1972, « en vue de la visite prochaine de Senghor à Pompidou à Paris ».

75 *Ibid.*

76 AN, AG/5(F)/2888, Note sur la politique monétaire de la BCEAO « établie à la suite des critiques formulées récemment par les conseillers de certains chefs d'État de l'UMOA », signée Jacques de Larosière, 28 avril 1972.

77 AN, AG/5(F)/2888, Note de Robert Julienne à Jacques Foccart du 15 novembre 1970.

78 AN, AG/5(F)/2888, Note de Robert Julienne à Jacques Foccart, s.d. [début 1972].

dans la zone menace chaque jour davantage sa cohésion. « Ces divergences tiennent en partie au fait que l'Union est demeurée purement monétaire sans déboucher sur une communauté économique<sup>79</sup>. »

Dans le débat ainsi ouvert sur l'avenir de la zone franc, le secrétariat général des Affaires africaines développe très tôt une position originale : « L'organisation monétaire de la zone franc constitue un système de coopération absolument original et unique au monde<sup>80</sup>. » Alors que « les États africains et malgache en ont retiré un avantage de stabilité considérable, en revanche, en dehors du prestige d'être chef de file d'une zone monétaire, la France n'y a aucun intérêt. » Que l'on songe, poursuit la note, que « la masse monétaire des États d'outre-mer de la zone franc représente à peine 3 % de la masse monétaire de l'ensemble de la zone ». Quant aux dépôts en devises sur les comptes d'opérations, « ils sont négligeables pour le Trésor français »<sup>81</sup>. La zone franc, somme toute, ne serait qu'un point de détail de l'histoire de la France. L'argument milite pour laisser le système évoluer, y compris si cette évolution contribuait à détériorer le solde du compte d'opérations. D'une part, explique le secrétariat général, « rien ne permet d'affirmer *a priori* que ces conséquences seraient d'une gravité telles qu'elles rendent impossible la libéralisation du système actuel<sup>82</sup>. » D'autre part, l'augmentation des crédits d'investissements aboutirait sans aucun doute à détériorer la position du compte d'opération du fait de la croissance des importations qu'une politique d'industrialisation résolue ne manquerait pas de provoquer. Mais, « l'intérêt politique de la France est que le solde du compte ne soit pas exagérément créditeur, parce que la nature de ce crédit est mal comprise et que le seul fait de l'existence d'un solde créditeur important est un sujet de revendication ». Poussant au maximum l'analyse, la note conclut : « À la limite, si cela devait être une condition du maintien de la zone franc, il pourrait paraître admissible que le Budget et le Trésor français paient le prix d'un découvert limité du compte d'opérations, dans des conditions déterminées »<sup>83</sup>.

Entre cartiérisme et machiavélisme de l'ancienne puissance coloniale, la zone franc, au début des années 1970, effectue bel et bien une première décolonisation. L'africanisation de ses banques centrales est indéniable, couronnée par l'installation de la BEAC à Yaoundé en 1977 et par le transfert définitif du siège de la BCEAO à Dakar en 1978. Cette évolution se traduit surtout par la nomination à leur tête de gouverneurs africains. L'Ivoirien Abdoulaye Fadiga à la BCEAO dès 1974 et le Gabonais Casimir Oyé Mba à la direction de la BEAC

79 AN, AG/5(F)/2888, Note de Robert Julienne à Jacques Foccart du 20 janvier 1970.

80 AN, AG/5(F)/2888, « L'évolution de la zone franc », note du 26 octobre 1973.

81 *Ibid.*

82 AN, AG/5(F)/2888, « La zone franc », note du 16 octobre 1972.

83 *Ibid.*

en 1977. Les modifications apportées aux statuts des deux banques centrales rendent possible une évolution marquée de leur politique qui aboutit à favoriser, pour un temps, un financement monétaire de l'investissement productif. La réalité de cette phase de « décolonisation monétaire » est aujourd'hui un peu oubliée dans les histoires officielles des banques centrales de la zone franc. Il est vrai qu'elle a largement contribué à creuser, dans les années 1980, le déficit du compte d'opération, bien au-delà des niveaux supportables prévus par le secrétariat général des Affaires africaines au début des années 1970. Cette évolution inattendue est à l'origine de l'appel aux bons docteurs du FMI et de la Banque mondiale pour résoudre une crise généralisée de la dette dont l'ampleur dépassait dès lors l'aide de la France. La question de savoir si les États africains soumis désormais aux conditions draconiennes des plans d'ajustement structurels ne passaient pas d'une colonisation à une autre, reste ouverte.

306

La zone franc, comme l'Afrique dans son ensemble, a une histoire. Qui en doutait ? C'est sans aucun doute l'enseignement principal des archives Foccart. C'est aussi une leçon dont le débat toujours actuel sur l'avenir de la zone franc devrait peut-être davantage tenir compte<sup>84</sup>. Historiciser la zone franc aboutit à mettre en évidence qu'elle assure d'abord, sans conteste, la continuation de la situation coloniale tout au long des années 1960, bien après la vague des indépendances politiques. Mais le tournant des années 1970 voit, tout aussi nettement, s'opérer une étonnante décolonisation de la zone franc. Ce virage historique est particulièrement indéniable sur le plan des cultures monétaires, mais il concerne aussi l'organisation et la gouvernance des deux banques centrales de la zone. La crise de la dette vient sanctionner cette évolution dans les années 1980, provoquant l'intervention du FMI et de la Banque mondiale et aboutissant d'une certaine manière à poser la question d'une certaine « recolonisation » des États africains.

Cette histoire, qui se poursuit jusqu'à nos jours, a clairement pour moteur principal les mutations qui affectent la place de l'Afrique dans le monde. La relation franco-africaine n'explique pas tout. C'est un autre résultat inattendu de l'exploitation des archives Foccart : la Françafrique est bien entendu l'un des plans où cette histoire s'écrit, mais elle n'est pas la seule échelle d'observation pertinente. Très tôt, l'échelle des relations internationales entre les États africains a joué de façon déterminante. L'histoire de la zone franc est aussi une

---

84 Dans cette optique, les perspectives ouvertes par Kako Nubukpo, « Cinquante ans d'Union monétaire ouest-africaine : qu'avons-nous appris ? », *Revue d'économie financière*, 110, 2013/2, p. 145-164 ; Demba Moussa Dembélé, Kako Nubukpo et Martial Ze belinga, « Franc CFA : les termes nouveaux d'une question ancienne », *Présence africaine*, 191, 2015/1, p. 237-250.

histoire africaine qui se déroule, par moments, sans la France, à l'échelle du seul continent noir. Mais la zone franc est enfin et peut-être surtout une histoire globale dont les « métamorphoses », pour reprendre l'expression de Sylviane et Patrick Guillaumont<sup>85</sup>, loin d'être spontanées, dépendent des grandes transformations du monde. Le tournant de la décolonisation qui s'opère du temps de Foccart, des années 1960 aux années 1970, est ainsi inséparable d'un autre tournant qu'il ne doit pas masquer : le tournant de la mondialisation. C'est une réalité qui mérite d'être rappelé au moment où l'on s'interroge aujourd'hui de tous bords sur la pérennité de toute zone monétaire et sur les conditions d'exercice de la souveraineté, qu'il s'agisse, on l'accordera, de la zone franc comme de la zone euro.

---

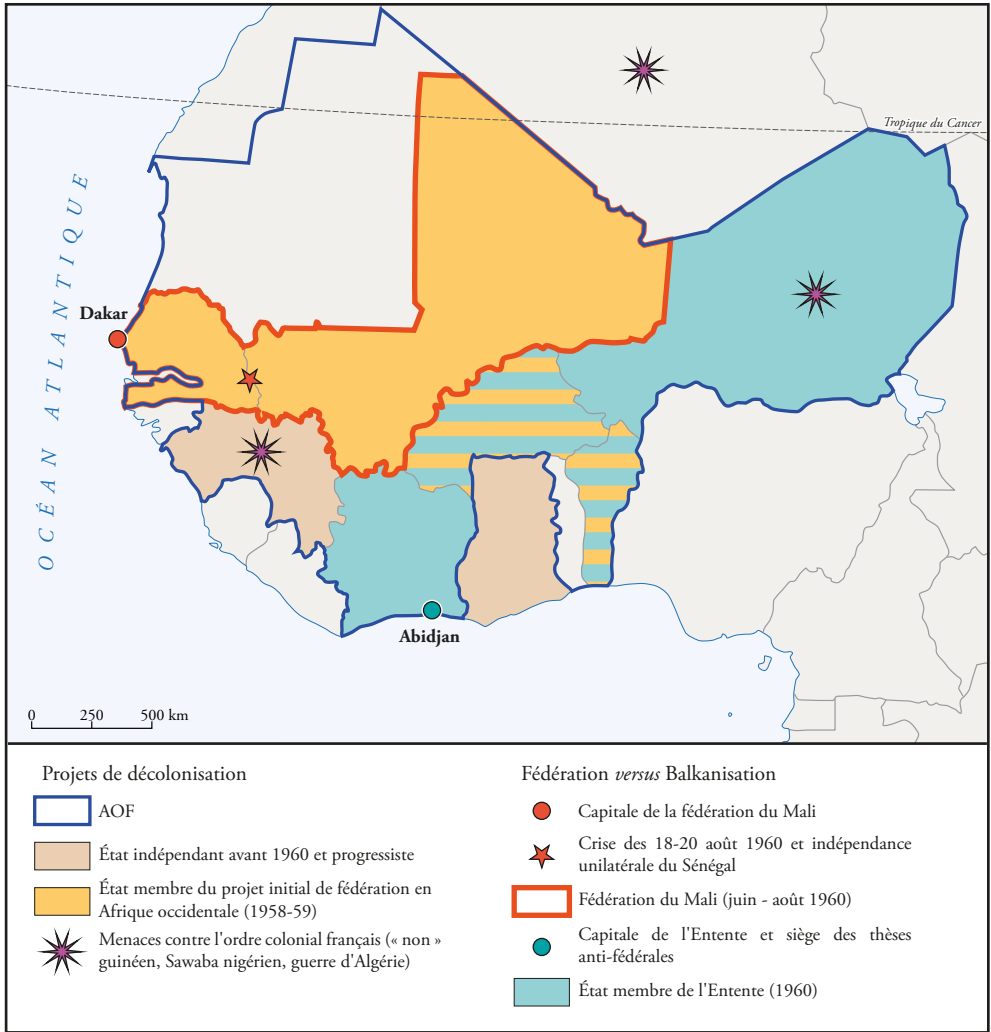
85 Patrick Guillaumont et Sylviane Guillaumont-Jeanneney, « Régime de change et mode de développement : les métamorphoses de la zone franc », dans *La France et l'outre-mer. Un siècle de relations monétaires et financières*, Paris, CHEFF, 1998, p. 661-669.



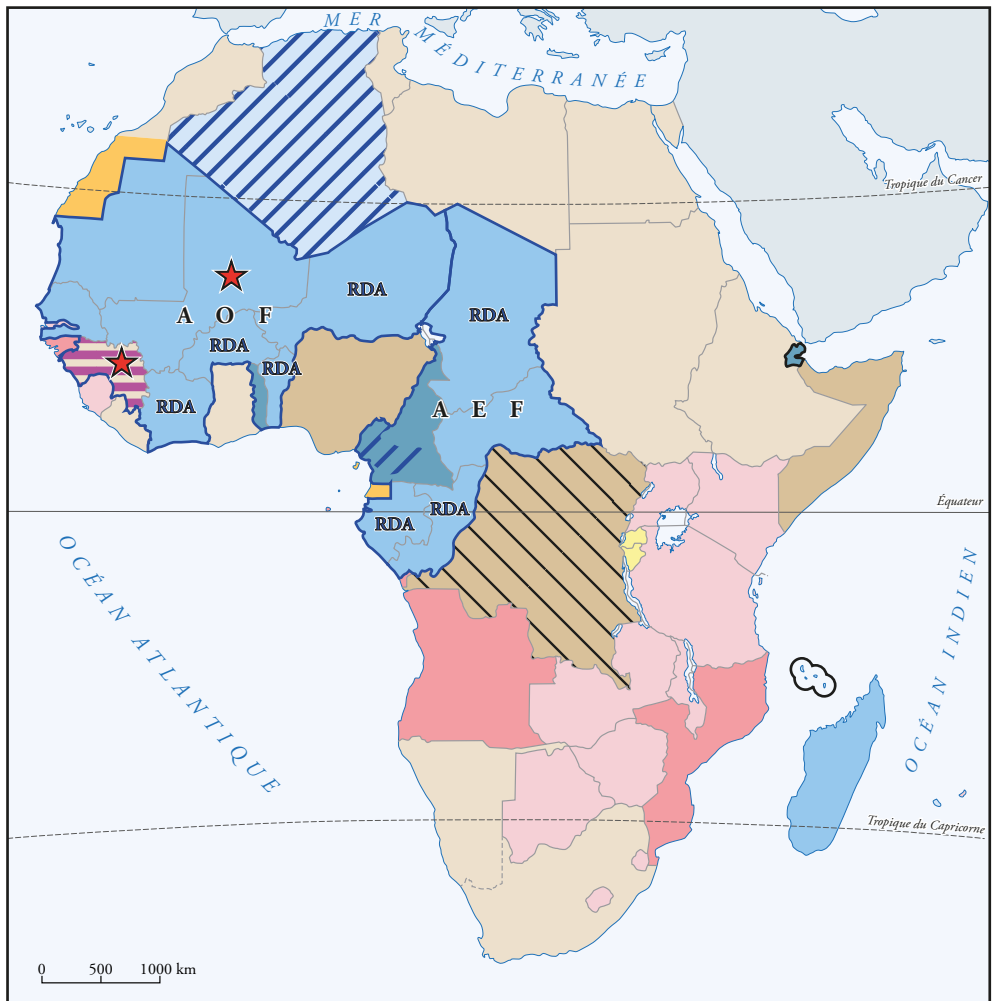
**Cartes**







L'AOF face à la querelle fédérale (1958-1960)



L'Empire français	1960 : année de l'Afrique	Le crépuscule colonial
Département	Guerres coloniales françaises	État indépendant avant 1960
Colonie	Crises politiques et gouvernement RDA tendance révolutionnaire	État indépendant en 1960
Fédérations AOF et AEF (1958)	Territoires non décolonisés	<b>Colonies en 1960</b>
Territoire sous tutelle	Gouvernement RDA tendance Houphouët	belge
« Non » à la Communauté (1958)	1 <sup>re</sup> crise ONU (indépendance du Congo en 1960)	britannique
		espagnole
		portugaise

De l'Empire à la Françafrique : 1960, année des indépendances



« Dirigeants sérieux et capables [...]. Pour ceux-là aucune hésitation. Les rapports avec eux sont confiants. L'aide française leur est assurée en tout état de cause, et quelles que soient les circonstances. »

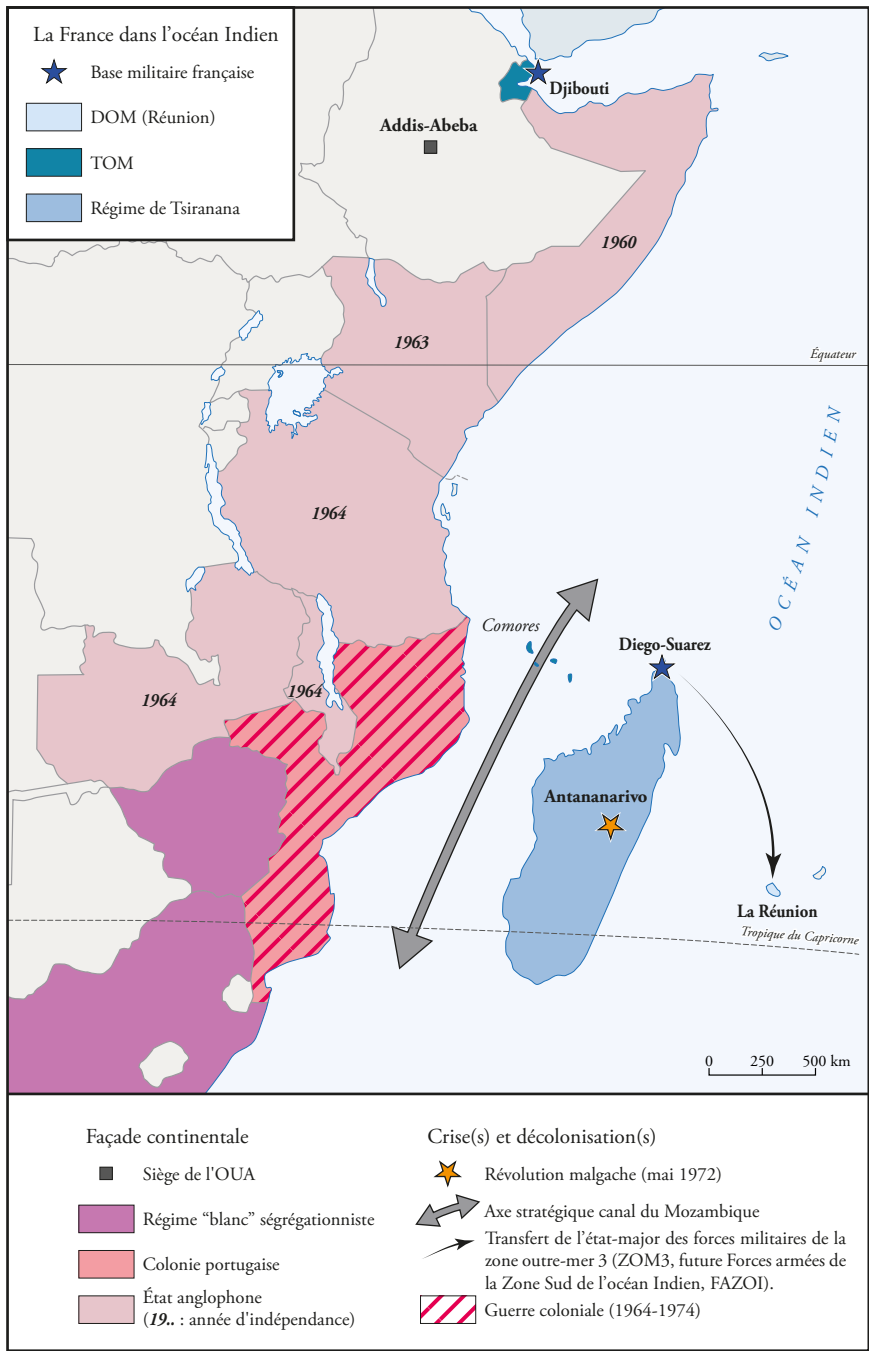
« D'autres dirigeants sont moins solides, leurs compétences moins grandes, ou leur pays plus fragile. Des mini coups d'État [...] ne changent rien fondamentalement à l'orientation de la politique de ces pays. La France laisse faire d'autant que les nouveaux "colonels" sortent tous de l'infanterie de Marine. Qu'apparaissent, en revanche, des germes de "subversion", des influences extérieures, comme au Tchad, alors l'appareil français est en alerte. »

« La notion traditionnelle du "pré carré" évolue. [...] La réunification du Cameroun [1961] avait déjà été [...] un succès français. L'aide au Biafra [1967-1970, Ojukwu], les excellents rapports noués avec le nouveau régime du Ghana [1969-1972, Busia], l'intérêt particulier porté au Congo-Kinshasa [...] »

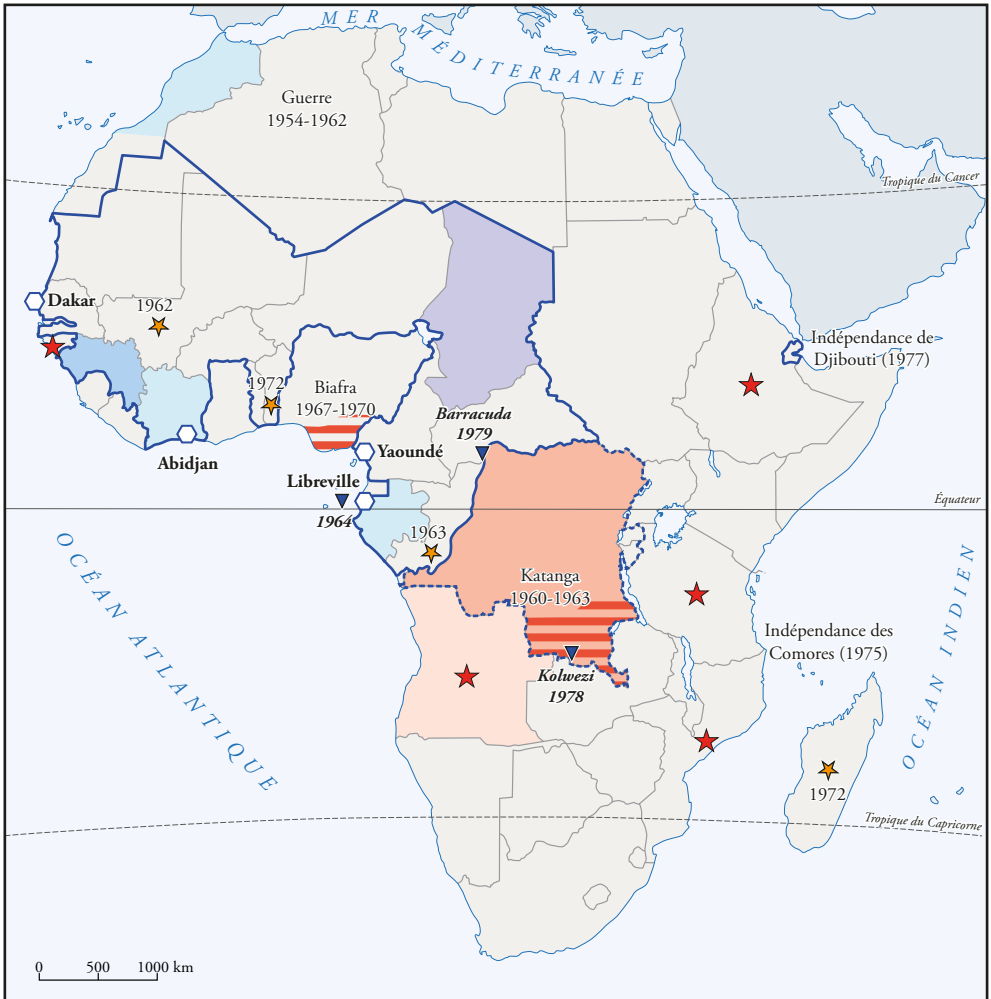
« C'est le renversement au Congo-Brazzaville, en août 1963, du régime de l'abbé Fulbert Youlou, qui a provoqué le raidissement de la doctrine gaulliste en Afrique. »

Source : AN, 90 AJ/1, manuscrit inédit  
*Finalemnt, qui est Monsieur Foccart ?*

La « doctrine » : la situation géopolitique en 1970 selon un manuscrit inédit

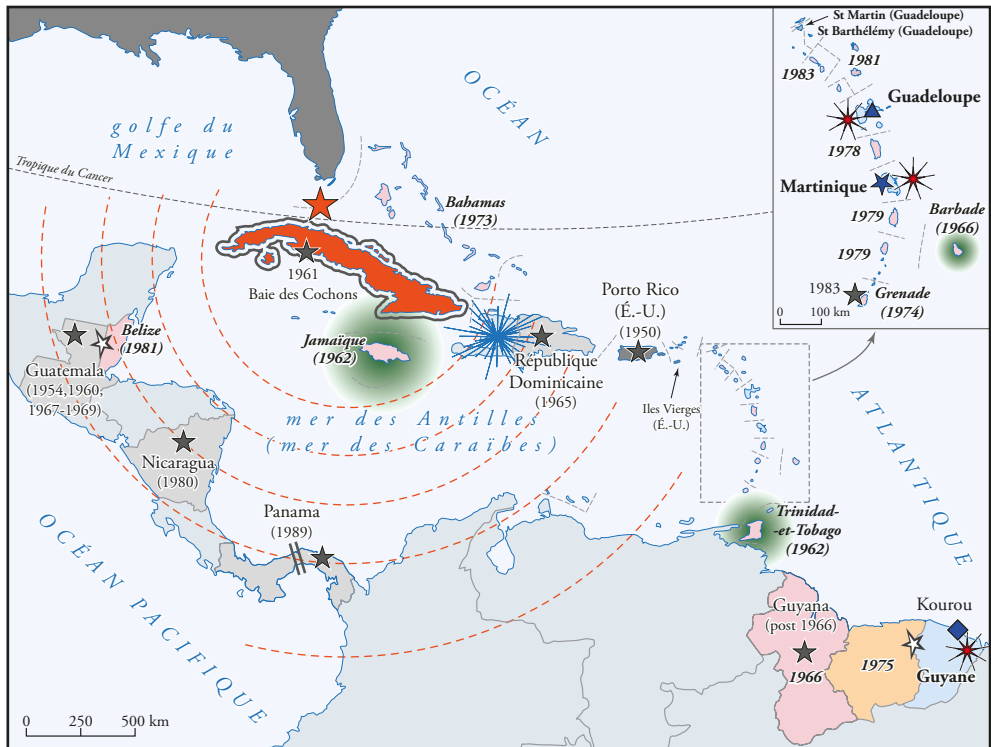


La France dans l'océan Indien à l'aube des années 1970



- |  |  |
|--|--|
| Principaux postes du SDECE   | Régime révolutionnaire communiste de la guerre fraîche (années 1970) |
| Principales interventions parachutistes  | Régime « révolutionnaire » au sein du « pré carré »                  |
| « Pré carré » originel   | Congo, point de fixation de la guerre froide                         |
| Extension du « pré carré » à l'Afrique centrale et à l'Afrique des Grands Lacs francophones (dès 1960) | Soutien de sécession   |
| Pays relais de la politique foccartienne   | Angola, front de la « guerre fraîche »                               |
| Opération « Persil » en Guinée (1960)  |  |
| Première intervention militaire  |  |

Le « pré carré » et l'héritage de Foccart (1960-1980)



**La France dans les Caraïbes**

- ★ État-major groupe Antilles-Guyane
- ▲ Escale technique des DC8 nucléaires à destination de Polynésie
- ◆ Création du Centre d'études spatiales (1968) : « base de Kourou »
- DOM
- ★ Zone d'influence francophone

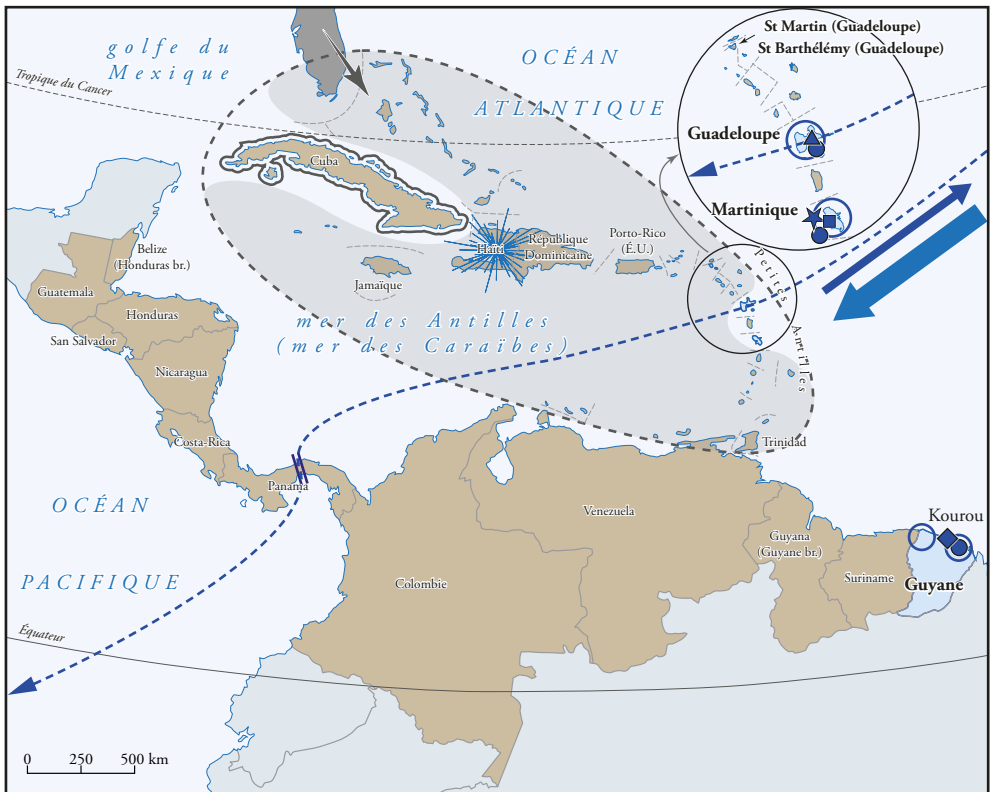
**Présence et influence des États-Unis**

- ≡ Canal transocéanique de Panama
- ★ Interventions américaines et dates
- ★ Crise des fusées (1962)
- Embargo sur Cuba (1962)

**Décolonisation et Guerre froide**

- Révolution cubaine (1959)
- Onde de choc de la Révolution cubaine
- ★ Attentats de l'Alliance révolutionnaire Caraïbes (années 1980)
- ★ Conflits frontaliers et/ou guerres civiles
- Foyers de nationalisme noir
- Colonie britannique (19.. : année d'indépendance)
- Colonie hollandaise (19.. : année d'indépendance)

Aux portes du « Mare Nostrum étasunien » :  
les départements français des Caraïbes à l'heure de la guerre froide



La France dans les Caraïbes :  
les facteurs de puissance et d'influence

- ★ État-major interarmées groupe Antilles - Guyane
- Service militaire adapté (SMA) : optique de contre-insurrection
- Poste SDECE
- ◆ Centre d'études spatiales
- ▲ Escale technique des DC8 nucléaires à destination de Polynésie et trajet
- Pôle universitaire
- ☼ Zone d'influence francophone
- Zone de surveillance du CRA (Centre de Recherche Avancé) de Fort-de-France

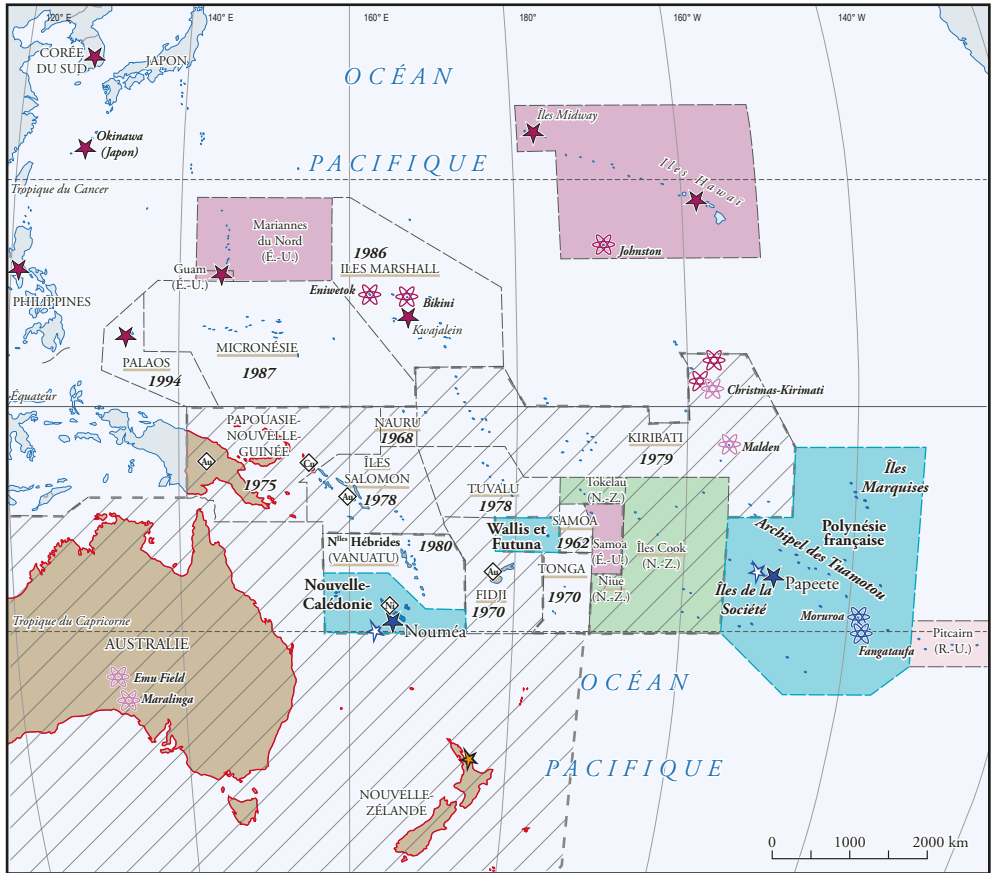
La France et ses départements caribéens

- ➔ « Cordon ombilical » avec la métropole : flux Antilles vers métropole
- ➔ flux métropole vers Antilles
- DOM

Environnement régional

- Espace caribéen insulaire
- ☼ Zone d'influence des États-Unis
- Embargo et rupture diplomatique avec les États-Unis (Cuba post 1959)

Défense et illustration de la présence française dans les Caraïbes :  
l'épreuve de la guerre froide et de la décolonisation



**La France dans le Pacifique**

- ★ Base militaire
  - ✳ Expériences nucléaires françaises (193 essais nucléaires de 1966 à 1996)
  - ★ Troubles et/ou tensions nationalistes : Polynésie française (1958 : arrestation de Pouvanaa, 1987, 1995 : émeutes anti-nucléaires) ; Nouvelle-Calédonie (FLNKS, années 1980)
  - ★ Attentat du Rainbow Warrior (1985)
  - TOM (Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Wallis et Futuna)
  - Possessions françaises
- Ressources minières**
- ⬢ Cuivre
  - ⬢ Nickel
  - ⬢ Or

**Environnement régional :  
décolonisation et guerre froide**

- ★ Base militaire américaine
- ✳ Expériences nucléaires américaines (1945-1963)
- ✳ Expériences nucléaires britanniques (1953-1962)
- ▨ Zone Pacifique dénucléarisée (traité de Rarotonga signé le 6 août 1985 puis ratifié à l'origine par 8 pays océaniques)
- 19. Année d'indépendance
- Possession américaine
- Possession britannique
- Possession néo-zélandaise
- Pays du Forum des îles du Pacifique
- Pays ayant pu manifester une hostilité à la présence française (liste non exhaustive)

Manifestations et contestations de la puissance française en Océanie au temps de la guerre froide



## JACQUES FOCCART EN QUELQUES DATES

- 31 août 1913. Naissance à Ambrières-le-Grand, aujourd'hui Ambrières-les-Vallées (Mayenne). Fils d'Elmire de Courtemanche de la Cléménadière, blanche créole de la Guadeloupe, et de Guillaume Koch-Foccart. Passe ses premières années au château du Tertre (Mayenne).
- 1913-1919. Petite enfance passée à l'Habitation Saint-Charles à Gourbeyre (Guadeloupe), commune de la Basse-Terre où son père assure le mandat de maire (1908-1921) et possède d'importantes plantations de bananes.
- 1919-1925. Retour définitif en métropole : la famille Foccart partage son temps entre le Midi (Nice et la Villa Auguste de Monte-Carlo) et Ambrières (Le Tertre) ; il découvre Paris avec ses grands-parents.
- 1925-1930. Élève interne du lycée de l'Immaculée-Conception à Laval (Mayenne) jusqu'en classe de seconde.
- 1930-1931. Élève en classe de première au lycée de Monte-Carlo, Jacques Foccart ne passe que la première partie de son baccalauréat.
- 1931-1934 : Prospecteur commercial des usines Renault à L'Aigle (Orne) puis à Vendôme (Loir-et-Cher).
- Octobre 1934-avril 1936. Service militaire.
- 1936-1939. Foccart devient employé dans la société commerciale de Jacques Borel, proche de la famille Foccart, spécialisée dans l'import-export avec l'Outre-mer. Le métier officiel de Jacques Foccart est désormais « importateur-exportateur ».
- 20 avril 1939. Mariage avec Isabelle Fenoglio, de sept ans son aînée. Le couple n'aura pas d'enfant.
- 1939-1944. Mobilisé en août 1939 comme sous-officier de l'armée de l'Air et démobilisé en août 1940, Foccart regagne Paris puis fonde une affaire d'exploitation de bois dans l'Orne. À partir de 1943, il assure des responsabilités dans l'Orne et dans la Mayenne au sein d'un réseau de résistance, dépendant des services de renseignement de la France Libre, créé afin de soutenir le Débarquement des Alliés. Il intègre la DGER, ancêtre du SDECE.
1944. Foccart crée à Paris une société d'import-export avec les Antilles (la SAFIEX). Celle-ci restera toujours la base de son activité professionnelle, n'ayant jamais été fonctionnaire de l'État. Il en confie la gestion à son ami Robert Rigaud, dit « Bob ».
- 1947-1958. Nommé en 1947 responsable national du RPF pour les Antilles et la Guyane, désigné conseiller de l'Union française par le RPF en 1950, Foccart devient à partir de là responsable des questions ultramarines et notamment africaines au sein du parti gaulliste. Membre du conseil national, puis secrétaire général adjoint,

et secrétaire général en 1954 du RPF ; il anime jusqu'en 1958, *La Lettre à l'Union française*, instrument de propagande gaulliste à destination de l'Outre-mer.

1948. Découverte de l'existence de sa demi-sœur.

1954. Acquisition de la Villa Charlotte à Luzarches (Val-d'Oise) qui héberge sa célèbre « case à fétiches ».

1958-1974. Nommé par de Gaulle au poste de conseiller technique à Matignon (juin-décembre 1958) puis à l'Élysée (janvier 1959-mars 1959). En mars 1960, Foccart est nommé secrétaire général de la Communauté, qu'il rebaptise secrétariat général des Affaires africaines et malgaches en 1961. Il est en charge des Affaires africaines, de l'Outre-mer, de la liaison avec les services de renseignement et de sécurité et de la relation avec les organisations politiques gaullistes. Il reste en fonction jusqu'à l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, à l'exception de l'intérim d'Alain Poher en 1969. À partir de 1970, le service de son secrétariat général quitte l'hôtel de Noirmoutier, 138 rue de Grenelle, pour s'installer au 2 rue de l'Élysée.

1960. Cofondateur du Service d'action civique (SAC), héritier du service d'ordre et organe du mouvement gaulliste.

384

1974-1981. Jacques Foccart fait campagne pour Jacques Chaban-Delmas en 1974 ; sitôt élu, Valéry Giscard d'Estaing met fin à ses fonctions et liquide le secrétariat général des Affaires africaines et malgaches. Officiellement en retrait de la vie politique, Foccart se recentre sur ses activités professionnelles et lance la SAFIEX à l'assaut du marché africain ; parallèlement, il continue à entretenir ses réseaux en Afrique et dans les DOM-TOM à titre privé. Depuis la coulisse, il observe et accompagne la recomposition de la famille gaulliste.

1981-1986. À la présidentielle de 1981, Foccart est l'un rares gaullistes historiques à soutenir la candidature de Jacques Chirac et le seul baron à avoir finalement rallié le RPR. Dans l'opposition au socialisme, il affermit ses liens avec ce dernier et apporte son expérience à la reconstruction de la famille gaulliste en vue de revenir au pouvoir.

1986-1988. Conseiller à Matignon auprès de Jacques Chirac.

1988-1995. « Monsieur Afrique » de Jacques Chirac, Foccart crée la cellule Afrique de la Mairie de Paris, sise rue Martignac, et s'engage en faveur de Chirac en vue des élections présidentielles de 1995.

1991. Liquidation de la SAFIEX.

1995. Jacques Chirac, élu président, nomme Jacques Foccart son « représentant personnel auprès des chefs d'État africains » (14 rue de l'Élysée) en marge de la cellule Afrique de l'Élysée, dirigée par Michel Dupuch (2 rue de l'Élysée). Jacques Chirac l'élève à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

19 mars 1997. Décès à son domicile parisien de la rue de Prony.

## PLAN DE L'INVENTAIRE DU FONDS FOCCART AUX ARCHIVES NATIONALES

### PAPIERS FOCCART (FONDS « SCRIBE »)

#### Secrétariat particulier

- Relations avec le général de Gaulle (1958-1971) [5 AG F/1-35]
- Relations avec Georges Pompidou (1969-1974) [5 AG F/36-41]
- Documents généraux d'organisation (1959-1974) [5 AG F/42-58]
- Correspondance et intervention (1958-1974) [5 AG F/59-143]
  - Conseiller technique du général de Gaulle (1958-1960) [5 AG F/59-70]
  - Secrétaire général des Affaires africaines et malgaches et de la Communauté (1960-1974) [5 AG F/71-143]

#### Papiers du conseiller présidentiel

- Conseiller politique [5 AG F/144-317]
  - Centre pour l'expansion économique française (1955-1958) [5 AG F/144]
  - Union française (1958) [5 AG F/145]
  - Présidence du Conseil (1958) [5 AG F/146-157]
  - Présidence de la République (1959-1974) [5 AG F/158-317]
    - Relations politiques et institutionnelles (1958-1974) [5 AG F/158-221]
    - Élections présidentielles (1965, 1969, 1974) [5 AG F/222-240]
    - Élections et consultations nationales et locales (1958-1972) [5 AG F/241-317]
- Conseiller pour les affaires de renseignement et de sécurité [5 AG F/318-344]
  - Réforme du renseignement (1958-1959) [5 AG F/318-319]
  - Guerre d'Algérie et décolonisation de l'Afrique subsaharienne (1958-1968) [5 AG F/320-331]
  - Services de renseignements de la République (1958-1974) [5 AG F/332-338]
  - Renseignement privé (1958-1976) [5 AG F/339-344]
- Conseiller pour les Affaires africaines et malgaches [5 AG F/345-692]
  - La Communauté (1958-1968) [5 AG F/345-380]
    - Création (1958-1968) [5 AG F/345-351]
    - Réunions du Conseil exécutif (1959-1960) [5 AG F/352-363]
    - Comités du Conseil exécutif (1959-1960) [5 AG F/364-373]
    - Relations avec les instances extérieures (1958-1964) [5 AG F/374-380]

- Définition d'une politique africaine après 1960 (1961-1974) [5 AG F/381-392]  
 Voyages du général de Gaulle en Afrique (1958-1966) [5 AG F/393-398]  
 Voyages de Georges Pompidou en Afrique (1970-1973) [5 AG F/399-441]  
 Visites de chefs d'État africains en France (1960-1974) [5 AG F/442-499]  
 Voyages de Jacques Foccart (1961-1973) [5 AG F/500-505]  
 Voyages en Afrique et séjours en France de personnalités (1959-1974)  
 [5 AG F/506-523]  
 Instances d'échanges franco-africains et organisations africaines (1959-1973) [5 AG F/524-527]  
 États issus de l'Afrique-Occidentale française (1958-1974) [5 AG F/528-621]  
 États issus de l'Afrique-Équatoriale française (1958-1974) [5 AG F/622-663]  
 États issus des colonies de l'océan Indien (1958-1974) [5 AG F/664-677]  
 États issus des colonies belges (1959-1974) [5 AG F/678-688]  
 États étrangers à l'Afrique francophone (1958-1974) [5 AG F/689-692]
- Conseiller pour les DOM-TOM [5 AG F/693-841]  
 Dossiers de personnalités (1959-1972) [5 AG F/693-700]  
 Notes du général de Gaulle (1962-1969) [5 AG F/701-704]  
 Conseils restreints (1962-1974) [5 AG F/705-734]  
 Organisations de la politique pour les DOM-TOM (1958-1974) [5 AG F/735-746]  
 Voyages dans les DOM-TOM (1960-1974) [5 AG F/747-750]  
 Départements d'outre-mer (1958-1974) [5 AG F/751-782]  
 Territoires d'outre-mer (1951-1974) [5 AG F/783-841]  
 Amérique (1951-1973) [5 AG F/783-788]  
 Océan Indien (1958-1974) [5 AG F/789-819]  
 Océans Austral et Pacifique (1958-1974) [5 AG F/820-841]
- « Cabinet » de Jacques Foccart**
- René Journiac, conseiller technique (1965-1974) [5 AG F/842-937]  
 Chrono des documents à l'attention du président de la République (1965-1974) [5 AG F/842-878]  
 Chrono du secrétariat général (1967-1974) [5 AG F/879-893]  
 Dossiers de R. Journiac (1958-1974) [5 AG F/894-926]  
 Secrétariat général des Affaires africaines et malgaches (1959-1974)  
 [5 AG F/927-937]
- Collaborateurs pour les affaires politiques (1958-1974) [5 AG F/938-978]  
 Joseph Desmarescaux (1958-1974) [5 AG F/938-970]  
 Denise Rieu (1963-1974) [5 AG F/971-978]
- Chargés de mission pour les affaires africaines et malgaches (1958-1974) [5 AG F/979-1037]  
 Pierre Angéli (1960-1961) [5 AG F/979-981]  
 Vincent Balesi (1956-1973) [5 AG F/982-986]  
 Pierre Decheix (1963-1968) [5 AG F/987-989]

Jean Guézille (1960-1961) [5 AG F/990]  
Yves Jouhaud (1961-1966) [5 AG F/991]  
Guy Le Bellec (1960-1974) [5 AG F/992-1010]  
Maurice Ligot (1960-1964) [5 AG F/1011]  
Robert Mazeyrac (1972-1974) [5 AG F/1012-1015]  
Jean Mialet (1960-1962) [5 AG F/1016]  
Jacques Mouradian (1963-1964) [5 AG F/1017]  
Jean Ribo (1969-1972) [5 AG F/1018-1020]  
Alain Richard (1960-1974) [5 AG F/1021-1034]  
Jacques Richard (1959-1974) [5 AG F/1035-1037]  
Chargés de mission pour les DOM-TOM (1958-1974) [5 AG F/1038-1085]

## SECRETARIAT GÉNÉRAL DES AFFAIRES AFRICAINES ET MALGACHES ET DE LA COMMUNAUTÉ (FONDS « ÉLYSÉE »)

### Cellule Plantey

Affaires institutionnelles (1958-1964) [5 AG F/1086-1206]  
Instances communautaires (1958-1964) [5 AG F/1086-1127]  
Accession à l'indépendance (1958-1965) [5 AG F/1128-1172]  
Activités des chargés de mission (1956-1964) [5 AG F/1173-1206]  
Affaires internationales (1958-1964) [5 AG F/1207-1211]  
Affaires judiciaires et juridiques (1958-1963) [5 AG F/1212-1245]  
Activités communes de R. Journiac et son équipe (1958-1961) [5 AG F/1212-1215]  
Affaires juridiques (1953-1963) [5 AG F/1216-1224]  
Affaires judiciaires (1958-1961) [5 AG F/1225-1245]

### « Cabinet » de Jacques Foccart

Secrétaire général (1959-1965) [5 AG F/1246-1251]  
Conseiller technique (1960-1974) [5 AG F/1252-1264]  
Chargés de mission (1959-1974) [5 AG F/1265-1286]  
Affaires africaines et malgaches (1959-1974) [5 AG F/1265-1283]  
DOM-TOM (1962-1972) [5 AG F/1284-1286]

### Affaires politiques

Télégrammes diplomatiques et officiels (1960-1974) [5 AG F/1287-1446]  
Synthèses diplomatiques (1959-1974) [5 AG F/1447-1635]  
« Pré carré » (1958-1974) [5 AG F/1636-2123]

- Afrique occidentale (1960-1974) [5 AG F/1636-1777]  
 Guinée-Conakry (1959-1974) [5 AG F/1636-1652]  
 Mali (1960-1974) [5 AG F/1653-1685]  
 Mauritanie (1958-1974) [5 AG F/1686-1722]  
 Sénégal (1958-1974) [5 AG F/1723-1776]  
 Sécheresse au Sahel (1973) [5 AG F/1777]
- Afrique occidentale (1958-1974) [5 AG F/1778-1905]  
 Conseil de l'Entente (1960-1972) [5 AG F/1778-1781]  
 Côte d'Ivoire (1958-1974) [5 AG F/1782-1814]  
 Dahomey (1958-1974) [5 AG F/1815-1838]  
 Haute-Volta (1958-1974) [5 AG F/1839-1859]  
 Niger (1958-1974) [5 AG F/1860-1886]  
 Togo (1958-1974) [5 AG F/1887-1905]
- Afrique équatoriale (1958-1974) [5 AG F/1906-2072]  
 Communauté des anciens membres de l'Afrique-Équatoriale française  
 (1959-1973) [5 AG F/1906-1909]  
 Cameroun (1958-1974) [5 AG F/1910-1935]  
 Centrafrique (1958-1974) [5 AG F/1936-1962]  
 Congo-Brazzaville (1958-1974) [5 AG F/1963-1995]  
 Gabon (1958-1974) [5 AG F/1996-2024]  
 Tchad (1958-1974) [5 AG F/2025-2058]  
 Subversion (1964-1973) [5 AG F/2059-2072]
- Madagascar (1958-1974) [5 AG F/2073-2123]
- Afrique « hors champ » (1958-1974) [5 AG F/2124-2342]
- Afrique francophone et anciennes colonies belges (1958-1974) [5 AG F/2124-2206]  
 République démocratique du Congo [5 AG F/2124-2168]  
 Burundi et Rwanda [5 AG F/2169-2191]  
 Élargissement de la politique du « pré carré » [5 AG F/2192-2206]
- Afrique anglophone et anciennes colonies britanniques (1959-1974)  
 [5 AG F/2207-2315]  
 Politique post-coloniale britannique (1959-1971) [5 AG F/2207-2208]  
 Afrique occidentale anglophone (1960-1974) [5 AG F/2209-2255]  
 Afrique orientale anglophone (1959-1974) [5 AG F/2256-2281]  
 Afrique australe anglophone (1960-1974) [5 AG F/2282-2305]  
 Océan Indien anglophone (1960-1974) [5 AG F/2306-2315]
- Afrique lusophone et colonies portugaises (1960-1974) [5 AG F/2316-2323]  
 Afrique hispanophone et colonies espagnoles (1967-1974) [5 AG F/2324-2326]  
 Corne de l'Afrique (1960-1974) [5 AG F/2327-2342]
- Aires hors d'Afrique subsaharienne (1959-1974) [5 AG F/2343-2436]  
 Afrique du Nord et Moyen-Orient (1959-1974) [5 AG F/2343-2375]  
 Amérique (1960-1974) [5 AG F/2376-2403]  
 Europe (1960-1974) [5 AG F/2404-2434]  
 Océanie (1964-1971) [5 AG F/2435-2436]
- Organisations internationales (1958-1974) [5 AG F/2437-2591]

- Organisation des Nations unies (1958-1974) [5 AG F/2437-2495]
  - Organes centraux (1958-1974) [5 AG F/2437-2475]
  - Institutions dépendant de l'ONU (1958-1974) [5 AG F/2476-2495]
- Organisations intercontinentales (1961-1974) [5 AG F/2496-2507]
- Organisations africaines (1958-1974) [5 AG F/2508-2556]
  - Commission de coopération technique en Afrique au sud du Sahara (1959-1964) [5 AG F/2508]
  - Organisation de l'unité africaine (1958-1974) [5 AG F/2509-2530]
  - Organisation africaine et malgache du groupe francophone (1960-1974) [5 AG F/2531-2553]
  - Organisations régionales (1959-1971) [5 AG F/2554-2556]
- Communauté économique européenne (1960-1974) [5 AG F/2557-2587]
- Conférences et organisations non gouvernementales (1959-1971) [5 AG F/2588-2591]
- Affaires réservées (1958-1974) [5 AG F/2592-2640]
  - Communauté (1960-1968) [5 AG F/2592-2595]
  - Renseignement (1959-1974) [5 AG F/2596-2628]
    - Relations avec les services de renseignement (1960-1973) [5 AG F/2596-2606]
    - Surveillance politique (1959-1974) [5 AG F/2607-2628]
  - Enquêtes et missions particulières (1958-1971) [5 AG F/2629-2640]

#### **Affaires militaires**

- Présidence du général de Gaulle (1959-1969) [5 AG F/2641-2695]
  - Officiers de l'état-major particulier (1959-1969) [5 AG F/2641-2672]
  - Chargés de mission civils (1960-1969) [5 AG F/2673-2695]
- Présidence de Georges Pompidou (1969-1974) [5 AG F/2696-2769]

#### **Affaires économiques et financières**

- Mission de Jean Mialet (1958-1968) [5 AG F/2770-2826]
  - Communauté et indépendance (1958-1962) [5 AG F/2770-2786]
  - Dossiers clos en 1962 (1960-1962) [5 AG F/2787-2809]
  - Activités d'influence économique (1959-1968) [5 AG F/2810-2826]
- Mission économique et financière (1958-1974) [5 AG F/2827-3041]
  - Orientation générale (1958-1974) [5 AG F/2827-2868]
    - Mission de J.-P. Hadengue (1958-1966) [5 AG F/2827-2853]
    - Mission de G. Barrère (1966-1974) [5 AG F/2854-2868]
  - Politique financière du franc CFA (1959-1973) [5 AG F/2869-2909]
  - Grands secteurs d'activités économiques (1958-1974) [5 AG F/2910-2971]
    - Grands produits (1958-1973) [5 AG F/2910-2936]
    - Matières premières stratégiques (1959-1974) [5 AG F/2937-2951]
    - Télécommunications et transports (1959-1973) [5 AG F/2952-2969]
    - Tourisme (1960-1968) [5 AG F/2970-2971]
  - Relations bilatérales (1959-1973) [5 AG F/2972-3041]

« Pré carré » (1959-1973) [5 AG F/2972-3036]  
Afrique « hors champ » (1960-1972) [5 AG F/3037-3041]

## Coopération

Coopération générale (1958-1974) [5 AG F/3042-3249]  
Fonds d'aide et de coopération (1960-1974) [5 AG F/3042-3147]  
Assistance technique en personnel (1958-1974) [5 AG F/3148-3180]  
Synthèses des missions d'aide et de coopération (1966-1974) [5 AG F/3181-3210]  
Politiques de développement (1959-1974) [5 AG F/3211-3224]  
Réformes de la politique d'aide et de coopération (1959-1973) [5 AG F/3225-3243]  
Expatriés (1960-1974) [5 AG F/3244-3249]  
Coopération technique (1959-1974) [5 AG F/3250-3404]  
Affaires judiciaires et juridiques (1959-1973) [5 AG F/3250-3274]  
Affaires culturelles, scientifiques et techniques (1959-1974) [5 AG F/3275-3379]  
Francophonie (1961-1974) [5 AG F/3275-3285]  
Enseignement et enseignement supérieur (1959-1974) [5 AG F/2386-3340]  
Action culturelle (1960-1974) [5 AG F/3341-3352]  
Jeunesse et sport (1960-1974) [5 AG F/3353-3358]  
Information et médias (1960-1974) [5 AG F/3359-3375]  
Vie associative franco-africaine (1960-1974) [5 AG F/3376-3379]  
Affaires sociales (1960-1974) [5 AG F/3380-3404]  
Affaires générales (1960-1974) [5 AG F/3380-3391]  
Relations bilatérales (1960-1974) [5 AG F/3392-3400]  
Anciens combattants (1960-1974) [5 AG F/3401-3404]

390

## Départements et territoires d'outre-mer

Télégrammes officiels (1962-1969) [5 AG F/3405-3419]  
Synthèses officielles (1963-1973) [5 AG F/3420-3438]  
Politiques de développement (1958-1974) [5 AG F/3439-3490]  
Départements d'outre-mer (1960-1974) [5 AG F/3491-3518]  
Affaires politiques (1962-1974) [5 AG F/3491-3515]  
Antilles (1963-1970) [5 AG F/3491-3502]  
Guyane (1962-1974) [5 AG F/3503-3508]  
Réunion (1962-1973) [5 AG F/3509-3515]  
Affaires militaires communes (1960-1972) [5 AG F/3516-3518]  
Territoires d'outre-mer (1959-1974) [5 AG F/3519-3573]  
Saint-Pierre-et-Miquelon (1961-1970) [5 AG F/3574-3521]  
Océan Indien (1959-1974) [5 AG F/3522-3573]  
Comores (1959-1974) [5 AG F/3522-3529]  
Côte française des Somalis [CFS] et Territoire français des Afars et des Issas (1959-1974) [5 AG F/3530-3541]



- Océans Austral et Pacifique (1959-1974) [5 AG F/3542-3573]
  - Nouvelle-Calédonie (1962-1973) [5 AG F/3542-3558]
  - Polynésie française (1961-1973) [5 AG F/3559-3565]
  - Nouvelles-Hébrides (1960-1974) [5 AG F/3566-3568]
  - Terres australes et antarctiques françaises (1959-1972) [5 AG F/3569-3571]
  - Wallis-et-Futuna (1960-1969) [5 AG F/3572-3573]

### Services du secrétariat général

- Protocole (1958-1974) [5 AG F/3574-3743]
  - Visites et voyages officiels (1959-1974) [5 AG F/3574-3636]
    - Voyages officiels du Président français en Afrique (1959-1973) [5 AG F/3574-3600]
    - Visites officielles de chefs d'État africains en France (1961-1972) [5 AG F/3601-3620]
    - Voyages de personnalités (1960-1974) [5 AG F/3621-3636]
  - Correspondance officielle (1960-1974) [5 AG F/3637-3649]
  - Cérémonies et réceptions (1959-1974) [5 AG F/3650-3685]
  - Documentation (1958-1974) [5 AG F/3686-3731]
    - Information institutionnelle et administrative (1958-1974) [5 AG F/3686-3721]
    - Dossiers d'activités du service du protocole (1960-1974) [5 AG F/3722-3731]
  - Relations parlementaires (1959-1974) [5 AG F/3732-3743]
- Bureau de documentation et de presse (1944-1974) [5 AG F/3744-3889]
  - Fonctionnement (1958-1974) [5 AG F/3744-3765]
  - Presse relative aux présidents de la République (1944-1974) [5 AG F/3766-3784]
  - Presse relative à J. Foccart (1962-1974) [5 AG F/3785-3808]
  - Activités et production (1959-1974) [5 AG F/3809-3852]
  - Documentation (1958-1974) [5 AG F/3853-3889]
- Service administratif et financier (1958-1975) [5 AG F/3890-4072]
  - Fonctionnement et organisation (1959-1975) [5 AG F/3890-3921]
  - Affaires financières (1959-1974) [5 AG F/3922-4027]
    - Comptabilité (1959-1974) [5 AG F/3922-4004]
    - Régie d'avances (1959-1974) [5 AG F/4005-4027]
  - Personnel et ressources humaines (1958-1974) [5 AG F/4028-4072]
    - Dossiers du personnel (1959-1974) [5 AG F/4028-4044]
    - Effectifs et situation administrative des agents (1958-1974) [5 AG F/4045-4056]
    - Rémunérations, pensions et indemnités (1959-1974) [5 AG F/4057-4072]
- Affaires générales (1958-1974) [5 AG F/4073-4155]
  - Courrier (1958-1974) [5 AG F/4073-4109]
    - Correspondance administrative active (1958-1974) [5 AG F/4073-4096]
    - Correspondance administrative passive (1966-1974) [5 AG F/4097-4109]
  - Logistique (1953-1974) [5 AG F/4110-4146]
    - Organisation du secrétariat général (1959-1974) [5 AG F/4110-4119]

Documentation (1958-1974) [5 AG F/4120-4131]  
Archivage (1953-1970) [5 AG F/4132-4146]  
Période intérimaire et liquidation du secrétariat général (avril-juin 1974)  
[5 AG F / 4147-4155]

## BIBLIOGRAPHIE

*Cette bibliographie ne saurait prétendre à l'exhaustivité. Elle se concentre sur six aspects des activités de Jacques Foccart à l'Élysée. Le premier est constitué par les écrits et témoignages de Jacques Foccart. Le second concerne les mémoires de personnalités ayant partie liée avec les activités de Jacques Foccart dans les décennies soixante et soixante-dix (en partie inspiré de titres de la bibliothèque de Jacques Foccart conservée par la fondation Charles-de-Gaulle). La troisième entrée s'attache à la décolonisation de l'Afrique subsaharienne et aux travaux effectués sur la base des archives Foccart. Des références bibliographiques britanniques, portugaises et belges sont introduites : les titres ont été sélectionnés en fonction de leur importance épistémologique et des récentes découvertes archivistiques qu'explorent ces travaux (Migrated Archives britanniques ou archives de la PIDE, la police politique du régime salazariste). La quatrième entrée concerne les Outre-mer, et notamment les tous premiers travaux effectués sur la base des archives Foccart. La cinquième entrée, très brève, est occupée par des œuvres de fiction inspirées de grandes affaires de la décolonisation pour les années soixante et soixante-dix : assassinat de Lumumba et guerre du Congo, version romancée de l'ascension du général Eyadéma au sein des chefs d'État du « pré carré », ou encore intrigue policière inspirée de l'affaire Ben Barka. Enfin, une sixième entrée est consacrée à la filmographie à travers des films documentaires intéressant la décolonisation de l'Afrique francophone et l'évolution des Outre-mer.*

*Pour une bibliographie intéressant la présidence du général de Gaulle, nous nous référons à celle précédemment établie par Nicole Even : Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969), Paris, Archives nationales, 2016, p. 28-33.*

### ÉCRITS DE JACQUES FOCCART ET ENTRETIENS

*Journal de l'Élysée, t. 1, Tous les soirs avec de Gaulle (1965-1967), mise en forme et annotations par Philippe Gaillard, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997.*

*Journal de l'Élysée, t. 2, Le Général en mai (1968-1969), mise en forme et annotations par Philippe Gaillard, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1998.*

*Journal de l'Élysée, t. 3, Dans les bottes du Général (1969-1971), mise en forme et annotations par Philippe Gaillard, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1999.*

*Journal de l'Élysée*, t. 4, *La France pompidolienne (1971-1972)*, mise en forme et annotations par Philippe Gaillard, Paris, Fayard / Jeune Afrique, 2000.

*Journal de l'Élysée*, t. 5, *La Fin du gaullisme (1973-1974)*, mise en forme et annotations par Philippe Gaillard, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 2001.

(avec Philippe GAILLARD), *Foccart parle*, t. 1, 1913-1969, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995.

(avec Philippe GAILLARD), *Foccart parle*, t. 2, 1969-1996, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997.

#### MÉMOIRES, TÉMOIGNAGES ET TRAVAUX DE COLLABORATEURS DE JACQUES FOCCART

AIMÉ-BLANC, Lucien, *L'Indic et le Commissaire*, Paris, Plon, 2006.

BAKARY, Djibo, « *Silence! On décolonise...* » *Itinéraire politique et syndical d'un militant africain*, Paris, L'Harmattan, 1992.

394 BALESI, Vincent, *Méharées : au grand large du fort Coppolini de Tidjikla dans le Sahara occidental*, Paris, Arcam, 1995<sup>1</sup>.

BERNET, Philippe, et LEROY-FINVILLE, Marcel, *SDECE, service 7. L'extraordinaire aventure du colonel Leroy-Finville et de ses clandestins*, Paris, Presses de la Cité, 1980.

BERNET, Philippe, et WYBOT Roger, *Roger Wybot et la bataille pour la DST*, Paris, Presses de la Cité, 1975.

BOLOTTE, Pierre, *Mémoires d'un préfet*, tapuscrit consultable au Centre d'archives d'histoire contemporaine de Sciences Po.

BOURGI, Robert, *Le Général de Gaulle et l'Afrique noire, 1940-1969*, Paris/Abidjan, Librairie générale de droit et jurisprudence/Nouvelles éditions africaines, 1980.

« La Communauté », numéro spécial de *Promotions*, préface d'Alain Plantey, 1960/4.

COULIBALY, Daniel Ouezzin, *Combat pour l'Afrique : 1946-1958. Lutte du RDA pour une Afrique nouvelle*, textes présentés par Claude Gérard, Abidjan, Nouvelles éditions africaines, 1988.

DEBRÉ (Michel), *Au service de la nation*, Paris, Stock, 1963<sup>2</sup>.

—, *Une politique pour la Réunion*, Paris, Plon, 1974.

—, *Mémoires. Trois Républiques pour une France*, t. I, *Combattre*, Paris, Albin Michel, 1984.

—, *Mémoires. Trois Républiques pour une France*, t. II, *Agir (1946-1958)*, Paris, Albin Michel, 1988.

—, *Mémoires. Trois Républiques pour une France*, t. III, *Gouverner (1958-1962)*, Paris, Albin Michel, 1988.

1 La fondation Charles-de-Gaulle conserve un exemplaire dédié par l'auteur à J. Foccart.

2 La fondation Charles-de-Gaulle conserve un exemplaire dédié par l'auteur à J. Foccart.

- , *Mémoires. Trois Républiques pour une France*, t. IV, *Gouverner autrement (1962-1970)*, Paris, Albin Michel, 1993.
- DELAUNEY, Maurice, *De la casquette à la jacquette, ou De l'administration coloniale à la diplomatie africaine*, Paris, La Pensée universelle, 1982<sup>3</sup>.
- DELEPLANQUE, Jean, *Le Préfet et le Saumon. Souvenirs*, Paris, Michel de Maule, 2011.
- DENARD, Bob, et FLEURY, Georges, *Corsaire de la République*, Paris, Robert Laffont, 1998.
- DENARD, Bob, et LUNEL, Pierre, *Bob Denard, le roi de fortune*, Paris, Édition n° 1, 1992.
- DEVLIN, Larry, *Chief of Station, Congo. A memoir of 1960-67*, New York, PublicAffairs, 2007.
- , *CIA, mémoires d'un agent. Ma vie de chef de poste pendant la guerre froide*, trad. Jacques Braibant, Paris/Bruxelles, Jourdan, 2009.
- FANON, Frantz, *Pour la révolution africaine. Écrits politiques*, Paris, Maspero, 1964, rééd. Paris, La Découverte, 2006.
- FENKAM, Frédéric, *Les Révélations de Jean Fochivé, le chef de la police politique des présidents Abidjo et Biya*, Bondy, Minsi, 2003.
- FOYER, Jean, *Sur les chemins du droit avec le Général : mémoires de ma vie politique (1944-1988)*, avec la collaboration de Sabine Jansen, Paris, Fayard, 2006.
- FRANÇAIS, Jean, *Le Putsch de Bokassa. Histoire secrète*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- GOUILLY, Alphonse, *L'Islam devant le monde moderne*, Paris, La Nouvelle Édition, 1945<sup>4</sup>.
- , *L'Islam dans l'Afrique occidentale française*, Paris, Larose, 1952.
- LAMIZANA, Sangoulé, *Mémoires*, t. I, *Sous les drapeaux*, Paris, Jaguar conseil, 1999.
- , *Mémoires*, t. II, *Sur la brèche trente ans durant*, Paris, Jaguar conseil, 1999.
- LANTIER, Jacques, *Le Temps des mercenaires. Faut-il les condamner?*, Verviers/Paris, Gérard et Cie/L'Inter, coll. « Bibliothèque Marabout », 1969<sup>5</sup>.
- LE CORNEC, Jacques, *Un royaume antillais. D'histoires et de rêves et de peuples mêlés*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- LEMARCHAND, Philippe, « *Barbouze* » *du Général*, avec la collaboration de Jean-François Bège, Paris, Le Cherche Midi, 2005.
- LIGOT, Maurice, *Les Accords de coopération entre la France et les États africains et malgache d'expression française*, préface de Jacques Foccart, Paris, La Documentation française, 1964.
- , *Un territoire, une passion*, Paris, France-Empire, 1993<sup>6</sup>.

3 La fondation Charles-de-Gaulle conserve un exemplaire dédié par l'auteur à J. Foccart.

4 Alphonse Gouilly est un des pseudonymes littéraires utilisés par Jacques Mouradian, du temps où il était administrateur colonial.

5 Sous le pseudonyme du héros de *La Bête humaine* d'Émile Zola se cache en réalité le commissaire Raymond (dit Ange) Antonini, qui fut notamment envoyé suivre la crise congolaise pour l'ONU avant de devenir conseiller de François Tombalbaye pour les questions de police au titre de la coopération franco-tchadienne.

6 La fondation Charles-de-Gaulle conserve un exemplaire dédié par l'auteur à J. Foccart.

- LISSETTE, Gabriel, *Le Combat du Rassemblement démocratique africain pour la décolonisation pacifique de l'Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 1983.
- MALOUBIER, Bob, *L'Espion aux pieds palmés*, Paris/Monaco, Éditions du Rocher, 2013.
- MARENCHES, Alexandre de, et OCKRENT, Christine, *Dans le secret des princes*, Paris, Stock, 1986.
- MESSMER, Pierre, *Après tant de batailles. Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1992.
- N'DIAYE, Bokar, *Les Castes au Mali*, Bamako, Éditions populaires, 1970.
- , *Groupes ethniques au Mali*, Bamako, Éditions populaires, 1970.
- PADMORE, George, *Pan-africanism or Communism? The Coming Struggle for Africa*, London, Dobson, 1956 ; *Panafricanisme ou communisme ? La prochaine lutte pour l'Afrique*, trad. Thomas Diop, Paris, Présence africaine, 1961.
- QUENUM, Maximilien, *Au pays des Fons. Us et coutumes du Dahomey*, Paris, Larose, 1938.
- RAPHAËL-LEYGUES, Jacques, *Chroniques des années incertaines 1935-1945*, Paris, France-Empire, 1977.
- RENAULT, Alain, et ROBERT, Maurice, *Maurice Robert, « ministre » de l'Afrique*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.
- ROCHET, Jean, *Cinq ans à la tête de la DST (1967-1972) : la mission impossible*, Paris, Plon, 1985.
- ROUGELET, Patrick, *RG, la machine à scandales*, Paris, Albin Michel, 1997.
- SANMARCO, Louis, *Le Colonisateur colonisé*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre, 1983.
- SASIA, Raymond, *Le Mousquetaire du Général. Entretiens avec le père Philippe Verdin*, Paris, Guéna, 2010.
- SOUTOU, Jean-Marie, *Un diplomate engagé. Mémoires 1939-1979*, Paris, De Fallois, 2011.
- STOCKWELL, John, *In Search of Enemies: A CIA Story*, New York, Norton, 1978.
- THIBAU, Jacques, *La France colonisée*, Paris, Flammarion, 1979.
- VIÉ, Jean-Émile, *Faut-il abandonner les DOM?*, Paris, Économica, 1978.
- , *Mémoires d'un directeur des renseignements généraux*, Paris, Albin Michel, 1988.
- YOULOU, Fulbert, *J'accuse la Chine*, Paris, La Table ronde, 1966.
- ZELLER, André, *Journal d'un prisonnier. Le témoignage d'un des quatre généraux du putsch d'Alger*, avant-propos et notes de Bernard Zeller, Paris, Tallandier, 2014.

#### DÉCOLONISATION DE L'AFRIQUE

- AGERON, Charles-Robert, *La Décolonisation française* (1991), 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Paris, Amand Colin, 1994.
- AGERON, Charles-Robert, et MICHEL, Marc (dir.), *L'Afrique noire française. L'heure des indépendances*, Paris, CNRS éditions, 1992.

- AGERON, Charles-Robert, et MICHEL, Marc (dir.), *L'Ère des décolonisations*, Paris, Karthala, 1995.
- AMSELLE, Jean-Loup, et M'BOKOLO, Elikia (dir.), *Au cœur de l'ethnie : ethnologie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985.
- ANDERSON, David, *Histories of the Hanged: The Dirty War in Kenya and the End of Empire*, New York, Norton, 2005.
- ANDREW, Christopher, et MITROKHINE, Vassili, *Le KGB à l'assaut du tiers monde : agression, corruption, subversion*, Paris, Fayard, 2008.
- AWENANGO, Séverine, BARTHÉLÉMY, Pascale, et TSHIMANGA, Charles (dir.), *Écrire l'histoire de l'Afrique autrement ?*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- BAT (Jean-Pierre), « Les archives de l'AEF », *Afrique & Histoire*, 7, 2009/1, p. 301-310.
- , « Le rôle de la France après les indépendances. Jacques Foccart et la *Pax Gallica* », *Afrique contemporaine*, 235, 2010/3, p. 43-52.
- , *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2012.
- , « Georges Conan. RG et contre-subversion au Cameroun (1955-1960) » et « Artine Hamalian, itinéraire d'un policier "harki" avant la lettre. De la Sûreté générale du Liban et de la Syrie à la délégation SCTIP de Fort-Lamy », dans Jean-Pierre Bat et Nicolas Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, PUR, 2012, p. 167-171 et p. 187-198.
- , « Les diamants (de Bokassa) sont éternels. Pré carré et guerre fraîche : la fabrique de la Françafrique », *Afrique contemporaine*, 246, 2013/2, p. 127-148.
- , *La Fabrique des barbouzes. Histoire des réseaux Foccart en Afrique*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2015, rééd. poche 2017.
- , *Françafrique. Opérations secrètes et affaires d'État*, Paris, Tallandier, 2016.
- , « Le secteur N (Afrique) et la fin de la Guerre froide », *Relations internationales*, 165, 2016/1, p. 43-56.
- BAT, Jean-Pierre, et GENESTE, Pascal, « Jean Maurice Beaupré : de Fontaine à Mathurin, JMB au service du Général », *Relations internationales*, 142, 2010/2, p. 87-100.
- BAULIN, Jacques, *La Politique africaine d'Houphouët-Boigny*, Paris, Eurafor-Press, 1980.
- , *La Succession d'Houphouët-Boigny : les débuts de Konan Bédié*, Paris, Karthala, 2000.
- BAYART, Jean-François, *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 (2<sup>e</sup> éd. 2006).
- BAZENGISSA-GANGA, Rémy, *Les Voies du politique au Congo : essai de sociologie historique*, Paris, Khartala, 1997.
- BERNAULT, Florence, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*, Paris, Karthala, 1996.
- BERNUSSOU, Jérôme, *Histoire et mémoire au Niger de l'indépendance à nos jours*, Toulouse, CNRS/Université de Toulouse-le-Mirail, 2009.

- BETI, Mongo, *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation*, Paris, Maspero, 1972, rééd. Paris, La Découverte, 2010.
- BIGO, Didier, *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, Paris, Karhala, 1988.
- BRUNSCHWIG, Henri, *L'Avènement de l'Afrique Noire, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1963.
- BUIJTENHUIJS, Robert, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984) : la révolution introuvable*, Paris/Ra Leiden, Karhala/Afrika-Studiecentrum, 1987.
- CHAFER, Tony, et KEESE, Alexander, *Francophone Africa at Fifty*, Manchester, Manchester University Press, 2014.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre, *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2003.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre, et DUPAQUIER, Jean-François, *Burundi 1972. Au bord des génocides*, Paris, Karhala, 2007.
- Comité scientifique international pour la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique*, t. VIII : *L'Afrique depuis 1935*, Paris, UNESCO, 1988.
- Congo 1960 : échec d'une décolonisation*, préface de Colette Braeckman, Bruxelles, André Versaille, 2010.
- COOPER, Frederick, *Africa since 1940: The Past of the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002 ; *L'Afrique depuis 1940*, trad. Christian Jeanmougin, Paris, Payot, 2008, rééd. poche 2012.
- CORNÈDE, Martine, « Politique d'ouverture des fonds coloniaux », *Afrique & Histoire*, 7, 2009/1, p. 313-320.
- CORREAU, Laurent, *Goukouni Weddeye. Témoignage pour l'histoire du Tchad*, RFI, 2008.
- DARD, Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005.
- DELTOUBE, Thomas, DOMERGUE, Manuel, et TATSITSA, Jacob, *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique*, Paris, La Découverte, 2011.
- DECALO, Samuel, *Psychoses of Power: African Personal Dictatorships*, Boulder (Colo.)/ London, Westview Press, 1998.
- DE WITTE, Ludo, *L'Assassinat de Lumumba*, Paris, Karhala, 2000.
- DINMMADJI DE PARSAMBA, Arnaud, *Ngarta Tombalbaye. Parcours et rôle dans la vie politique du Tchad (1959-1975)*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- DURAND, Pierre-Michel, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines de l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- ELKINS, Caroline, *Britain's Gulag. The Brutal End of Empire in Kenya*, London, Jonathan Cape, 2005.
- EL MECHAT, Samia, et RENUCCI, Florence, *Les Décolonisations au XX<sup>e</sup> siècle. Les hommes de la transition. Itinéraires, actions et traces*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- EVARD, Camille, « Le chef de bataillon François Beslay, un officier hors-cadre. Des méharistes coloniaux à l'armée nationale mauritanienne », dans Jean-Pierre Bat



- et Nicolas Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, PUR, 2012, p. 173-186.
- FAES, Géraldine, et SMITH, Stephen, *Bokassa I<sup>er</sup>, un empereur français*, Paris, Calmann-Lévy, 2000.
- FALIGOT, Roger, *Tricontinentale. Quand Che Guevara, Ben Barka, Cabral, Castro et Hô Chi Minh préparaient la révolution mondiale (1964-1968)*, Paris, La Découverte, 2013.
- GALIBERT, Didier, *Les Gens de pouvoir à Madagascar. État postcolonial, légitimités et territoires (1956-2002)* (2009), 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Paris, Karthala, 2011.
- GÉRARD, Claude, *Les Pionniers de l'indépendance*, Paris, Inter-continents, 1975.
- GIFFORD, Prosser, et LOUIS, William Roger (dir.), *Decolonization and African Independence: The Transfers of Power (1960-1980)*, New Heaven/London, Yale University Press, 1988.
- GLASER, Antoine, et SMITH, Stephen, *Ces messieurs Afrique. Le Paris-village du continent noir*, Paris, Calmann-Lévy, 1992.
- , *Comment la France a perdu l'Afrique*, Paris, Calmann-Lévy, 2005, rééd. Paris, Hachette littératures, coll. « Pluriel », 2006, nouvelle éd., Paris, Pluriel, 2014.
- GRAH MEL, Frédéric, *Félix Houphouët-Boigny. Biographie*, Abidjan/Paris, CERAP/Maison neuve et Larose, t. 1, *Le Fulgurant Destin d'une jeune proie (?-1960)*, 2003 ; t. 2, *L'Épreuve du pouvoir (1960-1980)*, 2010 ; t. 3, *La Fin et la suite*, 2010.
- JENNINGS, Eric, *La France libre fut africaine*, Paris, Perrin, 2014.
- LAZARUS, Neil (dir.), *Penser le postcolonial, introduction critique*, Paris, Amsterdam, 2006.
- LE HUNSEC, Mathieu, *La Marine nationale en Afrique depuis les indépendances : cinquante ans de diplomatie navale dans le golfe de Guinée*, Vincennes, Service historique de la Défense, 2011.
- LEWIN, André, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984) : président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- MARINHO, António Luís, *Operação Mar Verde. Um documento para a história*, Lisboa, Temas e Debates, 2006.
- MATEUS, Dalila Cabrita, *A PIDE/DGS na Guerra Colonial (1961-1974)*, Lisboa, Terramar, 2004.
- M'BAYE, Saliou, « Le CAOM : un centre d'archives partagées ? », *Afrique & Histoire*, 7, 2009/1, p. 291-299.
- , *Histoire des institutions contemporaines du Sénégal (1956-2000)*, Dakar, chez l'auteur, 2012.
- MÉDARD, Jean-François (dir.), *États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crise*, Paris, Karthala, 1991.
- MEMMI, Albert, *Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres* (2004), éd. revue et augmentée d'une postface, Paris, Gallimard, 2005, rééd. coll. « Folio actuel », 2007.

- MICHEL, Marc, *Décolonisations et émergence du tiers monde* (1993), 2<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette supérieur, 2005.
- MIGANI, Guïa, *La France et l'Afrique subsaharienne, 1957-1963. Histoire d'une décolonisation entre idéaux eurafricains et politique de puissance*, Bruxelles, Peter Lang, 2008.
- MORTIMER, Edward, *France and the Africans (1944-1960): A Political History*, London, Faber & Faber, 1969.
- MURPHY, Philip, *Monarchy and the End of Empire. The House of Windsor, the British Government and the Postwar Commonwealth*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- NATIVEL, Didier, et RAJAONAH, Faranirina (dir.), *Madagascar et l'Afrique. Entre identité insulaire et appartenances historiques*, Paris, Karthala, 2007.
- N'DOMBET, Wilson-André, *Partis politiques et unité nationale au Gabon (1957-1989)*, Paris, Kathala, 2009.
- NGOUPANDE, Jean-Paul, *L'Afrique sans la France. Histoire d'un divorce consommé*, Paris, Albin Michel, 2002.
- OBIANG, Jean-François, *France-Gabon, pratiques clientélares et logiques d'État dans les relations franco-africaines*, Paris, Karthala, 2007.
- PÉAN, Pierre, *Affaires africaines*, Paris, Fayard, 1983.
- RABENORO, Césaire, *Les Relations extérieures de Madagascar de 1960 à 1972*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- RAISON-JOURDE, Françoise et ROY, Gérard, *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar. De Monja Jaona à Ratsimandrava (1960-1975)*, Paris, Karthala, 2010.
- RAVALOSON, Jaona, *Transition démocratique à Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- SAUR, Léon, *Le Sabre, la machette et le goupillon. Des apparitions de Fatima au génocide rwandais*, [Bierges], Mols, 2010.
- SAURA, André, *Philibert Tsiranana (1910-1978), premier président de la République de Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 2006, t. 1, *À l'ombre de de Gaule*; t. 2, *Le Crépuscule du pouvoir*.
- TIQUET, Romain, « D'un État à l'autre, la stratégie du Guépard policier. Transfert total ou legs partiel des pouvoirs de police en Haute-Volta (1949-1960) » et « Hubert Kho. Premier Africain de la Sûreté voltaïque », dans Jean-Pierre Bat et Nicolas Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, PUR, 2012, p. 125-145 et p. 199-207
- TORRENT, Mélanie, *British Decolonisation (1919-1984). The Politics of Power, Liberation and Influence*, Paris, PUF/CNED, 2012.
- VERMEREN, Pierre, *Le Choc des décolonisations. De la guerre d'Algérie aux printemps arabes*, Paris, Odile Jacob, 2015.
- VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1998.

- WALRAVEN, Klass Van, *The Yearning for Relief. A History of the Sawaba Movement in Niger*, Leiden, Brill, 2013 ; *Le Désir du calme : l'histoire du mouvement Sawaba au Niger*, trad. fr., Rennes, PUR, 2017.
- WALTON, Calder, *Empire of secrets. British Intelligence, Cold War and the Twilight of Empire*, London, HarperPress, 2013.
- WAUTHIER, Claude, *Quatre présidents et l'Afrique : de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. Quarante ans de politique africaine*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

## HISTOIRE DES OUTRE-MER

- ALDRICH, Robert, et CONNELL, John, *The Last Colonies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- , *French overseas Frontiers: Départements et territoires d'outre-mer*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- AUDIGIER, François, « Les gaullistes et la Nouvelle-Calédonie de l'après-guerre à 1981 », *Revue juridique, politique et économique de la Nouvelle-Calédonie*, 4, 2004, p. 61-68.
- , « Jacques Foccart, un conseiller très influent au service d'une certaine idée de l'Outre-Mer (1965-1969) », dans Paul de Deckker (dir.), *Figures de l'État dans le Pacifique*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 195-210.
- , « Les réseaux Foccart en Outre-Mer à la fin de la IV<sup>e</sup> République, une étude de cas : le capitaine de gendarmerie mobile Dargelos », *Outre-Mers, revue d'histoire*, 358-359, 2008, p. 59-75.
- BONIN, Hubert (dir.), « Mayotte : un enjeu ultramarin », n° 374-375 d'*Outre-Mers, revue d'histoire*, 2012, p. 5-99.
- COMBEAU, Yves, *L'Île de la Réunion dans le XX<sup>e</sup> siècle : un itinéraire français dans l'océan Indien (colonie, département, région)*, [Saint-Denis]/[Saint-André], CRESOI/Océan éditions, 2009.
- [Commission temporaire d'information et de recherche historique], *Rapport à Madame la ministre des Outre-mer sur les événements de décembre 1959 en Martinique, de juin 1962 et de mai 1967 en Guadeloupe*, Paris, La Documentation française, 2016<sup>8</sup>.
- CONSTANT, Fred, et DANIEL, Justin (dir.), *1946-1996 : Cinquante ans de départementalisation outre-mer*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- DANIEL, Justin (dir.), *Les Outre-mers à l'épreuve du changement : réalités et perspectives des réformes territoriales*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- DUBOIS, Colette, *Djibouti 1888-1967. Héritage ou frustration ?*, Paris, L'Harmattan, 1997.

8 Co-auteurs : Benjamin Stora, Michelle Zancarini-Fournel, Jacques Dumont, Laurent Jalabert, Louis-Georges Placide, Serge Mam Lam Fouck, Edenz Maurice et Sylvain Mary. Le rapport est en ligne sur le site internet de la Documentation française : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/164000717.pdf>

- , « Jacques Foccart et Ali Aref. Un mariage d'intérêt ? », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, 30, « Jacques Foccart, entre France et Afrique », 2002, p. 35-49.
- DUMONT, Jacques, *L'Amère Patrie. Histoire des Antilles françaises au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2010.
- DUMONT, Jacques, BÉRARD, Benoît, et SAINTON, Jean-Pierre (dir.), « Les territoires de l'histoire antillaise », n° 378-379 d'*Outre-Mers, revue d'histoire*, 2013.
- GAUVIN, Gilles, *Michel Debré et l'île de la Réunion. Une certaine idée de la plus grande France*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2006.
- IDRISS, Mamaye, « Mayotte département, la fin d'un combat ? Le mouvement populaire mahorais : entre opposition et francophilie (1958-1976) », *Afrique contemporaine*, 247, 2013/3, p. 119-135.
- GUYON, Stéphanie, « Des "Primitifs" aux "Autochtones", savoirs ethnologiques et politiques publiques en Guyane de 1946 à nos jours », *Genèses*, 91, « Outre-mers indigènes », 2013/2, p. 49-70.
- HACHEZ-LEROY, Florence, « Étude d'une relation ambiguë : Foccart et l'entreprise Pechiney », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, 30, « Jacques Foccart, entre France et Afrique », 2002, p. 163-170.
- JALABERT, Laurent, *La Colonisation sans nom. La Martinique de 1960 à nos jours*, Paris, Les Indes savantes, 2007.
- , « Les sources de l'histoire de l'Outre-mer sous la V<sup>e</sup> République : abondance et diversité pour une histoire en construction », *Outre-Mers, revue d'histoire*, 354-355, 2007/1, p. 285-303.
- LACHAISE, Bernard, « Le RPR et l'Outre-Mer (1981-1986) », dans Jean-Marc Regnault (dir.), *François Mitterrand et les territoires français de Pacifique (1981-1988). Mutations, drames et recompositions : enjeux internationaux et franco-français*, Paris, Les Indes savantes, 2003.
- MAM LAM FOUCK, Serge, *Histoire générale de la Guyane française, des débuts de la colonisation à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Cayenne, Ibis Rouge, 2010.
- MARY, Sylvain, *Le Gaullisme d'opposition aux Antilles et en Guyane. Le RPF sous l'œil de Jacques Foccart*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- , « La genèse du service militaire adapté à l'outre-mer. Un exemple de rémanence du passé colonial dans la France des années 1960 », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 132, octobre-décembre 2016, p. 97-110.
- , « Guerre froide et anti-impérialisme dans la "Méditerranée américaine". La France et les Antilles-Guyane face à la Révolution cubaine : enjeux internationaux », *Cahiers d'histoire immédiate*, 2017/1, à paraître.
- MAURICE, Edenz, « Le préfet face aux enseignants autonomistes en Guyane de 1946 au tournant des années 1960. Une inédite rencontre administrative en contexte post-colonial », *Politix*, 2016/4, p. 53-79.
- MOHAMED-GAILLARD, Sarah, *L'Archipel de la puissance ? La politique de la France dans le Pacifique Sud de 1946 à 1992*, Bruxelles, Peter Lang, 1998.

- , « Du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides au Vanuatu : deux métropoles pour une indépendance », *Journal de la Société des océanistes*, 133, 2011, p. 309-321.
- , « Pierre Messmer, ministre de l'Outre-mer (1971-1972) », dans François Audigier *et alii* (dir.), *Pierre Messmer, au croisement du militaire, du colonial et du politique*, Paris, Riveneuve éditions, 2012, p. 242-251.
- REGNAULT, Jean-Marc, *Pouvanaa a Oopa, victime de la raison d'État. Les documents parlent*, Moorea, Les Éditions de Tahiti, 2003.
- , *Conclusions de la mission confiée à Jean-Marc Regnault par l'Assemblée de la Polynésie française: éléments pour une révision du procès de Pouvanaa A Oopa*, Assemblée de la Polynésie française, 2012.
- , « Gouverneurs du Pacifique (1958-1977) », dans François Audigier, Bernard Lachaise, Sébastien Laurent (dir.), *Les Gaullistes. Hommes et réseaux*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2013, p. 261-282.
- SAINTON, Jean-Pierre, *La Décolonisation improbable. Cultures politiques et conjonctures en Martinique et en Guadeloupe (1943-1967)*, Pointe-à-Pitre, Jasor, 2012.
- TRÉPIED, Benoît, « La décolonisation sans l'indépendance? Sortir du colonial en Nouvelle-Calédonie (1946-1975) », *Genèses*, 91, « Outre-mers indigènes », 2013/2, p. 7-27.
- ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, « Émotions antillaises, émotion de l'historienne, au prisme de l'histoire postcoloniale et des relations internationales », dans Antoine Marès et Marie-Pierre Rey (dir.), *Mémoires et émotions : au cœur de l'histoire des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, p. 247-257.

## POLITIQUE GAULLISTE ET HISTOIRE DU RENSEIGNEMENT

- AUDIGIER, François, *Histoire du SAC : la part d'ombre du gaullisme*, Paris, Stock, 2003.
- , « Le SAC de 1968 à 1974, une officine de renseignement politique? », dans Sébastien Laurent (dir.), *Politiques du renseignement*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2009, p. 109-136.
- AUDIGIER, François, LACHAISE, Bernard, et LAURENT, Sébastien (dir.), *Les Gaullistes. Hommes et réseaux*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2013.
- BERTRAND, Christophe, *et alii* (dir.), *Guerres secrètes*, cat. expo. Paris, musée de l'Armée, 12 octobre 2016-29 janvier 2017, Paris, Somogy, 2016.
- BRUYÈRE-OSTELLS, Walter, *Dans l'ombre de Bob Denard. Les mercenaires français de 1960 à 1989*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2014.
- CHIARADIA, Éric, *L'Entourage du général de Gaulle (1959-1969)*, Paris, Publibook, 2011.
- FALIGOT, Roger, GUISEL, Jean, et KAUFFER, Rémi, *Histoire politique des services secrets français, de la seconde guerre mondiale à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012.
- FAURE, Claude, *Aux services de la République. Du BCRA à la DGSE*, Paris, Fayard, 2004.

- FORCADE, Olivier, « Michel Debré et les fins politiques du renseignement 1959-1962 », dans Serge Berstein, Pierre Milza et Jean-François Sirinelli (dir.), *Michel Debré, Premier ministre (1959-1962)*, Paris, PUF, 2005, p. 489-513.
- , « Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement : un champ historiographique en construction », *Histoire, économie, société*, 2012/2, p. 99-110.
- , « Les réformes du renseignement en France 2007-2012 », *Annuaire français de relations internationales*, 14, 2013, p. 617-631.
- , « Le renseignement dans la Seconde Guerre mondiale », dans Alya Aglan et Robert Frank (dir.), *1937-1947 : la guerre-monde*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2015, t. 1, p. 881-912.
- , « La guerre secrète du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle » dans Christophe Bertrand, *et alii* (dir.), *Guerres secrètes*, cat. expo. Paris, musée de l'Armée, 12 octobre 2016-29 janvier 2017, Paris, Somogy, 2016, p. 31-35.
- FORCADE, Olivier, *et alii* (dir.), *Militaires en République (1870-1962). Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.
- GENESTE, Pascal, « Les papiers Foccart aux Archives nationales », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 78, avril-juin 2003, p. 157-162.
- , « Jacques Foccart ou la politique africaine de la France gaullienne », dans Philippe Oulmont et Maurice Vaïsse (dir.), *De Gaulle et la décolonisation de l'Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 2014, p. 184-195.
- HACHEZ-LEROY, Florence (dir.), « Foccart, entre France et Afrique », n° 30 des *Cahiers du Centre de recherches historiques*, octobre 2002.
- LACHAISE, Bernard, LE BÉGUEC, Gilles, et THOMAS, Jean-Paul (dir.), *Mai 1958, le retour du général de Gaulle*, Rennes, PUR, 2010.
- LAURENT, Sébastien, « Pierre Messmer et la gestion de la crise : le ministre des Armées, la sécurité militaire et le SDECE (1960-1970) », dans François Audigier *et alii* (dir.), *Pierre Messmer, au croisement du militaire, du colonial et du politique*, Paris, Riveneuve éditions, 2012, p. 225-237.
- , « Le gaullisme et la "communauté du renseignement" sous la IV<sup>e</sup> et la V<sup>e</sup> République, quand "l'État secret" s'impose en pouvoir politique », dans François Audigier, Bernard Lachaise et Sébastien Laurent (dir.), *Les Gaullistes. Hommes et réseaux*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2013, p. 331-352.
- LAURENT, Sébastien (dir.), *Les espions français parlent. Archives et témoignages inédits des services secrets*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011.
- LAURENT, Sébastien (dir.), *Le Secret de l'État. Surveiller, protéger, informer (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, cat. expo. Paris, Archives nationales, 4 novembre 2015-28 février 2016, Paris, Nouveau Monde éditions, 2015.
- LAVROFF, Dimitri-Georges (dir.), *La Politique africaine du général de Gaulle (1958-1969)*, Paris, Pédone, 1981.

- NICK, Christophe, *Résurrection. Naissance de la V<sup>e</sup> République, un coup d'État démocratique*, Paris, Fayard, 1998.
- NOUZILLE, Vincent, *Des secrets si bien gardés. Les dossiers de la Maison-Blanche et de la CIA sur la France et ses présidents, 1958-1981*, Paris, Fayard, 2009.
- OULMONT, Philippe, et VAÏSSE, Maurice (dir.), *De Gaulle et la décolonisation de l'Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 2014.
- PÉAN, Pierre, *L'Homme de l'ombre. Éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la V<sup>e</sup> République*, Paris, Fayard, 1991.
- SOUTOU, Georges-Henri, *La Guerre de Cinquante ans. Les relations Est-Ouest, 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001.
- SOUTOU, Georges-Henri, et ROBIN-HIVERT, Émilie (dir.), *L'Afrique indépendante dans le système international*, Paris, PUPS, 2012.
- TRICAUD, Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou : institutions, hommes et pratiques*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2014.
- TURPIN, Frédéric, « Jacques Foccart et le secrétariat général pour les Affaires africaines et malgaches », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, 8, mai-août 2009.
- , *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique : décoloniser et coopérer (1958-1974)*, Paris, Les Indes savantes, 2010.
- , « Jacques Foccart, le conseiller politique », dans François Audigier, Bernard Lachaise et Sébastien Laurent (dir.), *Les Gaullistes. Hommes et réseaux*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2013, p. 185-196.
- , « Le poids du facteur colonial dans les conceptions de la puissance du général de Gaulle », dans Éric Bussière, Isabelle Davion, Olivier Forcade et Stanislas Jeannesson (dir.), *Penser le système international. Autour de l'œuvre de Georges-Henri Soutou*, Paris, PUPS, 2013, p. 169-176.
- , *Jacques Foccart. Dans l'ombre du pouvoir*, Paris, CNRS éditions, 2015.
- VAÏSSE, Maurice, *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, Paris, Fayard, 1998.
- , *La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*, Paris, Fayard, 2009.
- , *Comment de Gaulle fit échouer le putsch d'Alger*, Bruxelles, André Versaille, 2011.

## ŒUVRES DE FICTION

- CÉSAIRE, Aimé, *Une saison au Congo* (1966), Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2011.
- CONCHON, Georges, *L'État sauvage*, Paris, Albin Michel, 1964.
- KOUROUM, Ahmadou, *En attendant le vote des bêtes sauvages* (1998), Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2000.
- MANCHETTE, Jean-Patrick, *L'Affaire N'Gustro* (1971), Paris, Gallimard, coll. « Folio policier », 1999.

## FILMS DOCUMENTAIRES

*Bokassa I<sup>er</sup>, empereur de Françafrique*, d'Emmanuel Blanchard, Program33 et ECPAD, 2010 (60 min.).

*Cameroun. Autopsie d'une indépendance*, de Gaëlle Le Roy et Valérie Osouf, Program33, 2008 (52 min.).

*Foccart, l'homme qui dirigeait l'Afrique*, de Cédric Tourbe, K'IEN production, 2010 (90 min.).

*Françafrique*, 1. *La Raison d'État*, 2. *L'Argent roi*, de Patrick Benquet, Compagnie des Phares et Balises, 2010 (deux fois 80 min.).

*Histoire de l'outre-mer*, de Christiane Succab-Goldman, JEM-Productions, 2011 :  
1. *L'Héritage colonial* (53 min.), 2. *Les Turbulences de la décolonisation* (54 min.),  
3. *L'Ère de la mondialisation*, (54 min.).

*Histoires secrètes du Biafra : Foccart s'en va en guerre*, de Joël Calmettes, Point du Jour, 2001 (52 min.).

406

*L'Île veilleuse. Aimé Césaire, une voix pour l'histoire*, d'Euzhan Palcy, Les Cavales de la nuit (54 min.).

*Mai 1967, la répression policière en Guadeloupe*, de Xavier-Marie Bonnot et François-Xavier-Guillerm, France Télévisions, 2013 (54 min.).

*Pouvanaa, l'élu du peuple*, de Marie-Hélène Villierme, Tuatau Production, 2012 (90 min.).

*Les Présidents et l'outre-mer. Amours et désamours (1958-2012)*, de Félix Olivier, France Ô, 2014 (deux fois 55 min.).

*Tirailleur, président, général. Eyadéma du Togo*, d'Éric Deroo, Zaradoc-Les Films du Village, 2001 (52 min.).



## NOTICES BIOGRAPHIQUES

**François Audigier** est professeur à l'université de Lorraine. Spécialiste d'histoire politique, il a notamment publié *Histoire du SAC. La part d'ombre du gaullisme* (Stock, 2003) et *Les Gaullistes. Hommes et réseaux*, avec Bernard Lachaise et Sébastien Laurent (Nouveau Monde éditions, 2013). Il coordonne actuellement le programme ANR VIORAMIL consacré aux violences et radicalisations militantes en France des années 1980 à nos jours.

**Laurence Badel** est professeur d'histoire contemporaine des relations internationales à l'université Panthéon-Sorbonne, membre de l'UMR SIRICE et du LABEX EHNE. Ses travaux portent sur les cultures diplomatiques de l'Europe et sur les relations extérieures de l'Union européenne en particulier avec la sphère asiatique. Elle a publié *Diplomatie et grands contrats. L'État français et les marchés extérieurs au XX<sup>e</sup> siècle* (Publications de la Sorbonne, 2010) ; « From one globalization to the next: Diplomatic practices and new international relations », dans V. Génin, M. Osmont, T. Raineau (dir.), *Reshaping Diplomacy. Networks, Practices and Dynamics of Socialization in European Diplomacy since 1919* (Peter Lang, 2016) ; « Interrégionalisme, rivalités économiques et cultures diplomatiques : une approche historique du processus Asie-Europe (ASEM) », dans S. Santander (dir.), *Concurrences régionales dans un monde multipolaire émergent* (Peter Lang, 2016) ; « La France et Singapour dans les années 1990 entre interrégionalisme, intérêts économiques et enjeux globaux », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, 26 (mai-août 2015).

**Françoise Banat-Berger**, archiviste paléographe (École nationale des chartes), conservatrice générale du patrimoine, est directrice des Archives nationales.

**Arthur Banga** est docteur en histoire de l'École pratique des hautes études (EPHE) de Paris et de l'université Houphouët-Boigny d'Abidjan. Spécialiste de l'histoire des relations franco-ivoiriennes, il a publié plusieurs articles sur l'histoire de la défense ivoirienne. Il est enseignant-chercheur au département d'histoire de l'université Houphouët-Boigny.

**Jean-Pierre Bat**, archiviste paléographe (École nationale des chartes), agrégé d'histoire et docteur de l'université Panthéon-Sorbonne, chercheur au CNRS

et au centre Jean-Mabillon (École nationale des chartes). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique centrale, il est détaché aux Archives nationales comme chargé d'études « Afrique » et responsable du fonds Foccart. Il est l'auteur du *Syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours* (Gallimard, 2012), *La Fabrique des barbouzes. Histoire des réseaux Foccart en Afrique* (Nouveau Monde éditions, 2015), *Françafrique. Opérations secrètes et affaires d'État* (Tallandier, 2016) et le co-auteur de *Archives de la présidence de la République. Secrétariat général des Affaires africaines et malgaches (1958-1974)* (Archives nationales, 2015).

**408** **Walter Bruyère-Ostells** est professeur des universités à Sciences Po Aix (CHERPA). Il enseigne également à l'École de l'Air et à l'École des commissaires des armées. Ses recherches portent sur les combattants non-conventionnels et sur la violence de guerre. Il a récemment publié : *Dans l'ombre de Bob Denard. Les mercenaires français de 1960 à 1989* (Nouveau Monde éditions, 2014), *French Mercenaries, Violence and Systems of Domination in Sub-Saharan Africa* (The Edwin Mellen Press, 2016) et a coordonné le dossier « L'outil militaire au service de l'influence française en Afrique subsaharienne », *Relations internationales* (2016).

**Nicolas Courtin** est rédacteur en chef adjoint de la revue *Afrique contemporaine*, et chargé de mission à la direction Études, recherches et savoirs de l'Agence française de développement. Il prépare une thèse de doctorat d'histoire sur l'Académie militaire d'Antsirabé et la formation des élites militaires à Madagascar. Cofondateur du Groupe d'études sur les mondes policiers en Afrique (GEMPA), ses recherches portent sur les forces armées, le renseignement en Afrique, et les institutions pénales (police, gendarmerie, prison) en situation coloniale. Il a dirigé, avec Jean-Pierre Bat, *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)* (PUR, 2012) et dirige actuellement avec Jean-Pierre Bat et Vincent Hiribarren un ouvrage sur l'histoire du renseignement impérial (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) (2017, à paraître).

**Olivier Dard** est professeur à l'université Paris-Sorbonne. Spécialiste d'histoire politique, notamment des droites radicales en France et en Europe, il est notamment l'auteur de *Voyage au cœur de l'OAS* (Perrin, 2005 et 2011), *Bertrand de Jouvenel* (Perrin, 2008). Il a dirigé avec Daniel Lefeuvre, *L'Europe face à son passé colonial* (Riveneuve, 2009), et, avec François Cochet, *Subversion, anti-subversion et contre-subversion* (Riveneuve, 2010).

Docteur en histoire contemporaine de l'université Panthéon-Sorbonne, **Camille Evrard** est actuellement chercheur *post doc* au Labex « Structuration des mondes sociaux » de l'université Toulouse Jean Jaurès, et est associée aux laboratoires Framespa et IMAf. Ayant soutenu une thèse sur l'histoire de l'armée en Mauritanie, elle travaille également sur le cas nigérien. Ses recherches concernent autant l'histoire de l'empire colonial français en Afrique sahélo-saharienne, en particulier celle des politiques de l'ordre, que l'histoire des forces armées et de sécurité dans le cadre de la construction des États post-coloniaux.

**Olivier Feiertag** est professeur à l'université de Rouen. Il est spécialiste d'histoire des relations monétaires et financières internationales au xx<sup>e</sup> siècle. Il a récemment publié, avec Michel Margairaz, *Les Banques centrales et l'État-nation* (Presses de Sciences Po, 2016).

Professeur d'histoire contemporaine des relations internationales à l'université Paris-Sorbonne, **Olivier Forcade** est membre de l'UMR SIRICE, dont il est le directeur adjoint, et du LABEX EHNE. Il a récemment publié *La Censure en France pendant la Grande Guerre* (Fayard, 2016). Il a dirigé, avec Rainer Hudemann, Fabian Lemmes et Johannes Grossmann, un programme de recherche franco-allemand ANR-DFG consacré aux déplacements de population à la frontière franco-allemande (1939-1945), *Evakuierungen im Europa der Weltkriege* (Metropol Verlag, 2014).

Spécialiste de l'histoire de l'Océanie et de l'Outre-mer français, **Sarah-Mohamed Gaillard** est maître de conférences à l'INALCO. Elle a notamment publié *L'Archipel de la puissance? La politique de la France dans le Pacifique Sud de 1946 à 1998* (Peter Lang, 2010) et *Histoire de l'Océanie de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours* (Armand Colin, 2015)

**Pascal Geneste**, archiviste paléographe (École nationale des chartes), conservateur en chef du patrimoine, est directeur adjoint des Archives départementales de la Gironde. Responsable des archives de la présidence de la République à la section du xx<sup>e</sup> siècle des Archives nationales (notamment les fonds Pompidou, Giscard d'Estaing, Chirac et Foccart) de 2001 à 2011, il est l'archiviste du président Valéry Giscard d'Estaing. Il est l'auteur des *Archives de la présidence de la République. Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)* (Somogy/Archives nationales, 2007) et le co-auteur de *Archives de la présidence de la République. Secrétariat général des Affaires africaines et malgaches et de la Communauté (1958-1974)* (Archives nationales, 2015).

Professeur à l'École normale supérieure d'Abidjan et chercheur à la fondation Félix-Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire, **Frédéric Grah Mel** est l'auteur de plusieurs biographies consacrées à Alioune Diop, à Félix Houphouët-Boigny ou au cardinal Bernard Yago.

**Charly Jollivet** est doctorant en archivistique et ATER à l'université d'Angers. Ses recherches portent sur les archives dans les pays et territoires de la zone Sud-Ouest de l'océan Indien.

410 Archiviste paléographe, conservatrice du patrimoine, **Anne Leblay-Kinoshita** est docteure en histoire et civilisations. Actuellement chef de la mission Archives de la Bibliothèque nationale de France, ses travaux portent sur l'histoire de l'immigration et sur l'histoire des archives. Notamment auteur de « L'enseignement espagnol à Paris sous la Restauration et la monarchie de Juillet » (*Revue d'histoire de l'éducation*, 139, 2013) et co-auteur de « Destructures, reconstitutions, instructions. Les leçons de l'année 1940 au ministère des Affaires étrangères » (dans *1940, l'empreinte de la défaite, Témoignages et archives*, PUR, 2014).

**Anna Konieczna** est docteur en histoire de Sciences Po (2013) et ATER en histoire à l'Université Paris-Est Créteil. Elle a été *Deakin Visiting Fellow* à St Antony's College à l'Université d'Oxford (2015-2016). Ses recherches portent sur l'histoire de la politique étrangère de la France en Afrique « hors champ » et sur l'histoire du mouvement anti-apartheid européen.

**Sébastien-Yves Laurent**, politologue et historien, est professeur à l'université de Bordeaux. Ses travaux portent sur l'exercice de la sécurité par l'État. Il a récemment publié *l'Atlas du renseignement. Géopolitique du pouvoir* (Presses de Sciences-Po, 2014) ; dirigé *Le Secret de l'État. Surveiller, protéger, informer XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle* (Nouveau Monde éditions, 2015) ; et co-dirigé avec Bertrand Warusfel *Transformations et réformes de la sécurité et du renseignement en Europe* (Presses universitaires de Bordeaux, 2016).

**Sylvain Mary** est agrégé d'histoire et doctorant ATER en histoire à l'université Paris-Sorbonne. Sa thèse, sous la direction d'Olivier Forcade, porte sur la politique française de départementalisation Outre-mer à travers l'exemple des Antilles (1944-1981). Il a été, par ailleurs, membre de la commission temporaire d'information historique du ministère des Outre-mer en 2015 et 2016. Il a publié *Le Gaullisme d'opposition aux Antilles et en Guyane. La RPF sous l'œil de Jacques Foccart* (L'Harmattan, 2014).

Archiviste paléographe (École nationale des chartes), **Saliou M'Baye** est directeur honoraire des Archives nationales du Sénégal qu'il a dirigées de 1977 à 2005, et professeur à l'université Cheikh Anta Diop. Il est l'auteur de *Histoire des institutions coloniales françaises en Afrique de l'Ouest 1816-1960* (Dakar, 1991) et de *Histoire des institutions contemporaines du Sénégal 1956-2000* (Dakar, 2012).

**Guia Migani** est maître de conférences à l'université François Rabelais de Tours. Lauréate du prix Espoir 2006 de la fondation Charles-de-Gaulle, elle a notamment publié *La France et l'Afrique sub-saharienne, 1957-1963. Histoire d'une décolonisation entre idéaux eurafricains et politique de puissance* (Peter Lang, 2008) et, plus récemment, *Les Années Barroso*, avec Éric Bussière (Tallandier, 2014).

Agrégé et docteur en histoire, spécialiste de la vie politique et des institutions de l'Océanie, **Jean-Marc Regnault** est maître de conférences honoraire (HDR Université Bordeaux Montaigne), chercheur associé à l'université de la Polynésie française. Récemment organisateur ou co-organisateur de plusieurs colloques dans le cadre du réseau-Asie/Océanie du CNRS (« L'Océanie convoitée » à Paris en 2015 et à Papeete en 2016, actes à paraître), il a notamment publié *François Mitterrand et les territoires français du Pacifique : 1981-1988* (Les Indes savantes, 2003) et *L'ONU, la France et les décolonisations tardives. L'exemple des terres françaises d'Océanie* (Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2013).

**Mélanie Torrent** est maître de conférences en études britanniques et du Commonwealth à l'Université Paris Diderot et membre du laboratoire de recherches sur les cultures anglophones (UMR 8225). Elle est membre de l'Institut universitaire de France et *Senior Research Fellow* à l'Institute of Commonwealth Studies. Elle est l'auteur de *Diplomacy and Nation-Building: Franco-British Relations and Cameroon at the End of Empire* (I.B. Tauris, 2012) et a co-dirigé, avec Claire Sanderson, *La Puissance britannique en question : diplomatie et politique étrangère au XX<sup>e</sup> siècle / Challenges to British Power Status: Foreign Policy and Diplomacy in the 20th Century* (Peter Lang, 2012). Ses recherches portent sur l'histoire connectée des fins des empires européens en Afrique et la politique étrangère britannique depuis la seconde guerre mondiale.

**Frédéric Turpin** est professeur d'histoire des relations internationales à l'université de Savoie (Chambéry) où il est titulaire d'une chaire Senghor pour la francophonie. Il a notamment publié *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique. Décoloniser et coopérer (1958-1974)* (Les Indes savantes, 2010) et *Jacques Foccart. Dans l'ombre du pouvoir* (CNRS éditions, 2015).

**Klaas van Walraven** est professeur à l'Université de Leiden (Pays-Bas). Spécialiste du Niger, il a notamment publié *The Yearning for Relief: A History of the Sawaba Movement in Niger* (Brill, 2013).

**Pierre Vermeren** est professeur d'histoire du Maghreb contemporain à l'université Panthéon-Sorbonne, auteur d'une *Histoire du Maroc depuis l'indépendance* (4<sup>e</sup> éd., La Découverte, 2016). Il a également publié *Le Choc des décolonisations, de la guerre d'Algérie aux printemps arabes* (Odile Jacob, 2015).

TABLE DES ABRÉVIATIONS  
DES CENTRES D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION

ABCEAO	Archives de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Paris)
AMAE	Archives du ministère des Affaires étrangères (La Courneuve)
AN	Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine)
ANM	Archives nationales de Madagascar (Antananarivo)
ANMT	Archives nationales du monde du travail (Roubaix)
ANOM	Archives nationales d'Outre-mer (Aix-en-Provence)
CAEF	Centre des archives économiques et financières (Savigny-le-Temple)
CHETOM	Centre d'histoire et d'études des Troupes d'Outre-mer (Fréjus)
CNDRS	Centre national de documentation et de recherche scientifique (Comores)
FNSP	Fondation nationale des sciences politiques (Paris)
NLA	National Library of Australia (Canberra)
TNA	The National Archives (Kew, Londres)
SHD	Service historique de la Défense (Vincennes)

421

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Pour l'ensemble des documents reproduits dans l'ouvrage, excepté l'annexe cartographique: © Archives nationales (France).





## TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	7
Françoise Banat-Berger	
Introduction. Jacques Foccart, une vie politique .....	9
Olivier Forcade	

### PREMIÈRE PARTIE PORTRAITS D'ACTEURS

Foccart face à ses sources.....	25
Jean-Pierre Bat	
René Journiac, « le Foccart de Giscard »? .....	49
Pascal Geneste	
Félix Houphouët-Boigny, le ministre français qui est devenu chef d'État en Côte d'Ivoire.....	65
Frédéric Grah Mel	

### DEUXIÈME PARTIE LA DÉCOLONISATION À LA LUMIÈRE DU FONDS FOCCART

La coopération militaire et les enjeux de défense en Afrique de l'Ouest : les cas de la Mauritanie et de l'Entente .....	81
Arthur Banga & Camille Evrard	
Symphonie militaro-sécuritaire sur la Grande Île. Madagascar et l'ordre foccartien ...	97
Nicolas Courtin	
Jacques Foccart et le Niger : le briseur du Sawaba dupé par les militaires (1958-1974) .....	117
Klaas van Walraven	
Bob Denard : les archives d'un mercenaire foccartien.....	133
Walter Bruyère-Ostells	
« Chasse gardée » au Cameroun ? Le secrétariat général des Affaires africaines et malgaches et la gestion des sphères d'influence française et britannique en Afrique de l'Ouest.....	145
Mélanie Torrent	

La France, l'Afrique et la connexion marocaine.....	163
Pierre Vermeren	
Refaire le procès d'une victime tahitienne de la Grandeur. Quête et requête en faveur de l'innocence du député Pouvanaa a Oopa.....	177
Jean-Marc Regnault	
Les archives des rues Oudinot et Monsieur au prisme de Foccart.....	191
Anne Leblay-Kinoshita	

TROISIÈME PARTIE  
LA « MÉTHODE FOCCART »

Foccart, l'OAS et l'extrême droite.....	203
Olivier Dard	
Jacques Foccart et le Service d'action civique.....	219
François Audigier	
Foccart au miroir du SDECE des années 1960 : entre « pré carré » africain et guerre froide.....	231
Sébastien-Yves Laurent	
Politique de l'urgence contre la décolonisation. Foccart, conseiller présidentiel pour les départements d'Outre-mer (1958-1974).....	239
Sylvain Mary	
L'apport du fonds Foccart pour l'histoire des Comores (1958-1974).....	255
Charly Jollivet	
Jacques Foccart : pourquoi la légende noire?.....	265
Frédéric Turpin	

QUATRIÈME PARTIE  
AFFAIRES DIPLOMATIQUES  
& DIPLOMATIE D'AFFAIRES

La politique du franc CFA (1959-1974) : le tournant de la décolonisation monétaire.....	287
Olivier Feiertag	
La CEE et l'Afrique, quel projet de développement pour la coopération eurafricaine? (1958-1972).....	309
Guia Migani	
Les enjeux de la « francophonie économique » : les voies renouvelées de l'influence française au tournant des années 1960-1970.....	323
Laurence Badel	

Le nickel calédonien, un levier de la puissance française en Océanie (1958-1974)..	341
Sarah Mohamed-Gaillard	
L'Afrique du Sud, un partenaire particulier pour le « dialogue » .....	353
Anna Konieczna	
Conclusion. Ouvrir les archives de la Françafrique. . . . .	369
Saliou Mbaye	
Cartes .....	373
Jacques Foccart en quelques dates .....	383
Plan de l'inventaire du fonds Foccart aux Archives nationales.....	385
Bibliographie .....	393
Notices biographiques .....	407
Index .....	413
Table des abréviations des centres d'archives et de documentation .....	421
Crédits photographiques .....	422
Table des matières .....	423

